



# Le Monde ouvrier

**FTQ**

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

N° 99 / NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2012

## LE PREMIER BUDGET MARCEAU

### **Le gouvernement à plat ventre devant l'opposition et le monde de la finance**

C'est avec une très grande déception que la FTQ a entendu le discours du budget du nouveau ministre des Finances, Nicolas Marceau, le 20 novembre dernier. Présents à Québec pour l'étude des documents budgétaires, nous n'avons pas hésité à montrer notre désappointement vis-à-vis un budget visiblement fabriqué pour plaire aux agences de notation et aux partis de l'opposition.

Après avoir fait connaître au gouvernement ses attentes en collaboration avec l'Alliance sociale, après avoir commenté fort positivement le discours inaugural de la première ministre Marois et après avoir rencontré le ministre des Finances, la FTQ s'attendait à ce qu'il remplisse davantage ses pro-

messes. Mais ce fut un rendez-vous manqué.

Si le fait que le gouvernement soit minoritaire peut expliquer la difficulté de remplir l'ensemble des engagements pris en campagne électorale, rien ne justifie que le gouvernement ait plié devant les cris de l'opposition et les menaces des agences de notation.

Plusieurs des mesures budgétaires sont carrément impopulaires. Qu'il suffise de penser à la hausse des taxes sur le tabac et l'alcool, ou au maintien de la taxe santé pour de nombreuses familles de la classe moyenne.

#### **La question intergénérationnelle**

Par ailleurs, la décision de verser au Fonds des générations la totalité des revenus



Le président de la FTQ, Michel Arsenault, lors du dépôt du budget Marceau à Québec le 20 novembre dernier.

des redevances minières, les revenus associés à la taxation de l'alcool, les économies liées à la fermeture de la centrale Gentilly-2 et les sommes recueillies à même l'indexation du prix de l'électricité frise l'indécence, surtout si l'on ajoute à ce Fonds le surplus de 1 milliard de dollars prévu pour 2014-2015.

De l'obsession du déficit zéro, dont l'atteinte a été maintenue pour 2013-2014, on passe maintenant à l'obsession de la réduction de la dette tout en nous disant

qu'il s'agit d'équité intergénérationnelle.

La FTQ partage pleinement ce souci, mais pour nous, penser aux générations actuelles et futures, cela veut dire laisser à nos enfants, à nos petits-enfants et à ceux à venir une société dynamique, active, prometteuse d'emplois de qualité et de production de richesse, et garante de services publics universels et gratuits, accessibles en tout temps. C'est là le gage d'une véritable équité.

SUITE EN PAGE 3

## RÉFORME RÉGRESSIVE DE L'ASSURANCE-EMPLOI

### **La FTQ invite ses syndicats affiliés et la population à se mobiliser**



JACQUES NADÉAU

**«Les conservateurs s'en prennent aux chômeurs et aux chômeuses plutôt que de s'en prendre au chômage.»**

—Daniel Boyer,  
secrétaire général  
de la FTQ lors de la  
manifestation  
à Thetford Mines,  
le 27 octobre dernier

LA RÉFORME DE  
L'ASSURANCE-EMPLOI  
(PROJET DE LOI C-38), QUE  
MANIGANCE ACTUELLEMENT  
LE GOUVERNEMENT DE  
STEPHEN HARPER, PRÉVOIT  
DES MODIFICATIONS QUI  
AURONT DES IMPACTS  
MAJEURS ET DÉSASTREUX  
SUR LES TRAVAILLEURS ET LES  
TRAVAILLEUSES.

Ces changements effectués unilatéralement par Ottawa affaibliront les régions du Québec et appauvriront davantage les travailleurs et les travailleuses les plus précaires. La FTQ est extrêmement inquiète de

#### **Plus de 1 500 personnes manifestent à Thetford Mines**

Des manifestantes et des manifestants provenant des quatre coins du Québec se sont donné rendez-vous le samedi 27 octobre dernier à Thetford Mines dans la circonscription du ministre de l'Industrie et lieutenant politique du Premier ministre pour le Québec, Christian Paradis, pour dénoncer les changements apportés par les conservateurs au régime d'assurance-emploi.

Cette manifestation a été organisée par Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), une large coalition réunissant des organismes de défense des droits des chômeuses et des chômeurs et des organisations syndicales qui se mobilisent pour contrer cette réforme.

ces répercussions et estime que cet enjeu doit devenir le cheval de bataille de la société civile et de l'ensemble de la population.

#### **Tout le monde est concerné**

«C'est une bataille qui interpelle tout le monde et que nous devons mener ensemble,

avec force et conviction. Cette réforme régressive aura des effets désastreux particulièrement pour les personnes occupant un travail saisonnier ou vivant dans les régions éloignées. Tout le monde est concerné par ce projet de loi, il faut réagir et dénoncer collectivement ce gouvernement qui

SUITE EN PAGE 3

## SOMMAIRE

4

### **LES JEUNES DE LA FTQ RÉPONDENT À L'APPEL**



VERÓNICA TAPIA

5

### **MÉTIER : FACTEUR**



CLEMENT ALLARD

6

### **LE FRANÇAIS AU TRAVAIL, C'EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE**



MARC MONGEAU

7

### **SÉMINAIRE SUR LES COUPS DE TRAVAIL : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !**

#### **À l'intérieur**

LE RÉSEAU DES DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX (DS) DE LA FTQ

### **30 ANS ET TOUJOURS DE SON TEMPS !**

QUATRE PAGES D'HISTOIRE ET DE TÉMOIGNAGES

12

### **SCEP-TCA CRÉATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION SYNDICALE**



ISABELLE GAREAU

# Les cols bleus de Montréal entérinent l'entente historique avec la Ville de Montréal

Dans une assemblée générale tenue le samedi 20 octobre, l'entente qualifiée d'historique survenue entre la Ville de Montréal et le Syndicat des cols bleus regroupés a été entérinée avec un taux d'approbation de 95,4 %.

Quelque 3 000 cols bleus ont participé à cette assemblée tenue au Palais des congrès. Les parties sont arrivées à une entente de principe globale, le 11 octobre dernier, concernant le régime de retraite et le renouvellement de la convention collective qui vient à échéance le 31 décembre prochain.

«Il s'agit d'une entente sans précédent. Face aux difficultés, nous avons pris une approche responsable pour conserver notre régime de retraite et nous avons relevé le défi», a déclaré Michel Parent, président du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal. «En plus, nous avons amélioré la convention collective dans son ensemble, avant même son échéance. Une première! Nous avons trouvé des moyens concrets pour bonifier le service à la population en facilitant le mouvement de la main-d'œuvre d'un arrondissement à l'autre. Les équipes vont pouvoir s'entraider, dégageant ainsi des économies.»

## Convention collective

Le nouveau contrat de travail est d'une durée de cinq ans, soit de 2013 à 2017. Il prévoit des augmentations salariales de 2 % les trois premières années et de 2,5 % les deux dernières. La nouvelle convention collective offre un gain significatif pour une partie des 1 200 travailleurs auxiliaires qui, désormais, auront accès aux assurances collectives.

D'autres améliorations incluent la création d'une liste centrale de transfert de métiers entre les 19 arrondissements afin de faciliter le mouvement du personnel. La Ville s'est aussi engagée à développer l'expertise à l'interne et à rapatrier des services offerts par la sous-traitance.

## Régime de retraite

Afin de conserver et de protéger le régime de retraite, le syndicat a convenu d'augmenter sa part du financement. Le pourcentage investi par le travailleur augmente de 6,3 % à 7,5 % et atteindra 9 % en 2015.

Le régime sera dorénavant doté d'un fonds de stabilisation constitué à partir de l'argent des cols bleus, fonds qui enlèvera la pression sur les finances de la Ville. Il servira, entre autres, à amortir les chocs des années les plus difficiles.

«C'est un coup de force que l'on a réussi. Ça mettra notre régime à l'abri des fluctuations économiques et politiques. Et on a réussi à le faire sans créer un régime à deux vitesses, les droits de tous sont protégés», a conclu le président du syndicat.



MICHEL CHARTRAND

# Encore des compressions à Radio-Canada

Six mois après avoir subi des coupes budgétaires massives, la Société Radio-Canada annonce de nouvelles compressions de 28,4 millions de dollars sur deux ans qui auront un impact sur sa programmation. Radio-Canada annonce que ses pertes sont dues à l'élimination du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) qui a été annoncée en juillet dernier.

Entre autres, il y aura moins d'émissions régionales



SFCP-675

autres que des bulletins de nouvelles et la programmation réseau sera aussi affectée.

«Radio-Canada n'a pas encore annoncé de compressions de personnel, mais la direction a clairement laissé entendre que d'autres emplois seront perdus au cours des prochains mois», a affirmé Isabelle Doyon, présidente du SFCP-675, le syndicat représentant les employés de bureau et professionnels de la Société Radio-Canada.

## FAPL

Rappelons que le CRTC avait mis sur pied le FAPL pour soutenir la programmation locale diffusée par les stations régionales. Aujourd'hui, Radio-Canada annonce qu'elle coupe un peu partout dans ses opérations.

Isabelle Doyon, présidente du SFCP-675 à Radio-Canada.

## RÉSIDENCES PRIVÉES POUR PERSONNES ÂGÉES Campagne du SQEES

Alors qu'un nouveau règlement sur la certification des résidences privées est en voie d'application au Québec, le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES) a manifesté partout en région son inquiétude face aux conséquences de ce nouveau règlement sur les conditions de travail de ceux et celles qui prennent soin des personnes âgées.

Le SQEES a lancé une campagne intitulée *Prendre soin de nous... c'est aussi pour vous* au cours de laquelle il veut sensibiliser le public sur le fait que la qualité de vie et l'état de santé des personnes âgées sont intimement liés aux conditions de travail.

Présent lors d'une conférence de presse le 21 novembre dernier, le président de la FTQ, Michel Arsenault, a expliqué



JEAN LAVERTIÈRE

que le désengagement de l'État est tel que des milliers de personnes sont forcées de se tourner vers le privé pour se loger et recevoir les soins

et services dont ils ont besoin. «On a assisté à des fermetures de lits massives, on a encouragé le recours au privé et on se retrouve aujourd'hui à prendre soin de personnes fragiles et non autonomes dans des conditions qui frisent l'indécence.»

Pour le SQEES, il y a deux éléments-clés : la formation du personnel et la rémunération.

Son président, Jean-Pierre Ouellet, est clair : «On a parlé de la formation comme de la pierre angulaire de la réforme. C'est très bien. Il faudra alors parler de formation donnée sur le temps de travail et de coûts remboursables. Comment penser qu'avec un salaire d'à peine 11 \$ l'heure, on puisse se payer de la formation? Poser la question, c'est y répondre!»

Les propriétaires des résidences privées ainsi que le gouvernement doivent reconnaître que la prise en charge des personnes âgées en hébergement est une responsabilité sociale et collective.

## Grève dans le transport scolaire en Outaouais et dans le Pontiac depuis le 28 novembre

Les quelque 120 travailleurs et travailleuses d'Autobus des Collines et d'Autobus LaSalle pourraient déclencher une grève dans les prochaines semaines.

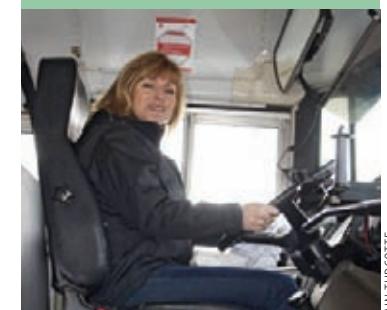
En effet, les travailleurs et les travailleuses d'Autobus des Collines ont débrayé le 28 novembre en réponse à l'échec des négociations entre les parties. Les principaux points en litige sont le nombre d'heures minimales et le taux horaire. Les offres patronales ont été refusées à 100 % lors d'une assemblée syndicale le 15 novembre dernier. Le syndicat des Teamsters demande 20 heures hebdomadairement et un taux horaire de 25 \$.

«Nos membres sont carrément insultés, a fulminé le président de la section locale 106 du syndicat des Teamsters, Jean Chartrand. Ils n'ont pas fait vœu de pauvreté en choisissant de travailler dans le transport scolaire.»

Pour ce qui est des travailleurs et des travailleuses d'Autobus LaSalle, la grève pourrait être déclenchée en janvier prochain. Des demandes patronales de dernière minute ont mis le feu aux poudres et ont incité les travailleurs et les travailleuses à voter contre.

«Je ne sais pas si l'employeur tentait de tester notre détermination, a ajouté le leader syndical, mais il sera servi en janvier prochain s'il ne révise pas ses propositions.»

Par ailleurs, les chauffeurs et chauffeuses d'autobus d'Autobus J.J. Campeau et de Transport Bigras œuvrant également en Outaouais et dans le Pontiac ont accepté les offres des parties patronales au cours des dernières semaines.



ALAIN TURCOTTE

# Le Monde ouvrier

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arsenault

Secrétaire général Daniel Boyer

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100  
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8038

ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Clairandrée Cauchy (Métallos); Laurent Lévesque (SCEP); Robert Bellerose, Lisa Djevahirdjian (SFCP); Stéphane Lacroix (Teamsters); Monique Audet, Diane Bélanger, Isabelle Coulombe, Jean Dussault, Manon Fournier, Claude Grenier, Jean-Christophe Lambert, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, Aline Vallières, Catherine Veillette, Francine Vigeant, FTQ.

## DEPUIS 1916

Conception graphique Anne Brisette

Illustrations Marc Mongeau, Verónica Tapia

Photos Clément Allard, Réjean Bellemare, Josh Berson, Yann Cannon, Rima Chaaban, Michel Chartrand, Darren Ell, Isabelle Gareau, Claude Grenier, Jean Laverdière, Stéphanie Hudon, Daniel Martel, Jacques Nadeau, André Pépé Périard, Patrick Rondeau, SFCP-675, Alain Turcotte, Annie Theriault.

Abonnement et changement d'adresse

mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs

syndiqués chez Transcontinental.

Expédié par des travailleuses et travailleurs

syndiqués chez Kopel.

Tirage 46 500 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépot légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783



# ÉDITORIAL

BUDGET MARCEAU / SUITE DE LA PAGE 1

## Création d'emplois = prospérité

Alors que le budget prévoit un congé fiscal de 10 ans pour les entreprises qui investiront 300 millions de dollars ou plus dans la première, deuxième et troisième transformation, rien n'a été envisagé pour que ce congé fiscal soit au moins lié à la création d'emplois.

Les investissements prévus dans la santé et l'éducation sont on ne peut plus modestes et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'on n'arrivera pas, encore une fois, à joindre les deux bouts. Qui en souffrira? La population en général, les familles de la classe moyenne et les travailleurs et les travailleuses des secteurs public et parapublic, qui ont trop de fois fait les frais des politiques d'austérité.

Quant à la dette, c'est une question importante, la FTQ en convient, mais il faut avoir en tête le fait que c'est en stimulant l'économie et en y réinvestissant une partie des revenus qu'on pourra la faire flétrir efficacement et durablement. Quand on coupe chaque année 1,5 milliard de dollars dans les dépenses d'infrastructures, c'est dire qu'on coupe 10 000 emplois annuellement.

Il est certain que le premier budget Marceau a tous les ingrédients pour flatter dans le bon sens du poil les Standard & Poor's ou Moody's de ce monde, ces agences de notation pour qui les bilans financiers priment sur la production et la distribution réelles de richesses. Le monde du patronat et de la finance a aussi applaudi à ce budget et, n'eût été le nécessaire cirque médiatique de l'opposition, la CAQ et les libéraux n'auraient guère fait mieux.

À titre d'exemple, le gouvernement poursuit la mise en place des régimes volontaires d'épargne-retraite, alors qu'il avait évoqué d'attendre le rapport du comité D'Amours sur les régimes de retraite avant de s'avancer sur ce sujet et de procéder à l'examen des mesures à mettre en place pour résoudre les problèmes liés aux régimes complémentaires de retraite et au Régime de rentes du Québec.

Répondant à une autre «commande» de l'opposition, le gouvernement s'est engagé à réduire 2 000 postes à Hydro-Québec. La FTQ a exprimé, à plusieurs reprises, ses craintes là-dessus, ironisant sur le danger de rendre notre réseau électrique à l'image du réseau routier.

Syndicalement,

Michel Arsenault  
Président

Daniel Boyer  
Secrétaire général

## ÉQUITÉ SALARIALE À MONTRÉAL TOUJOURS EN ATTENTE, 11 ANS PLUS TARD!

Le 19 novembre dernier, plus de 500 personnes se sont rassemblées devant l'hôtel de ville de Montréal pour rappeler au nouveau maire qu'il doit, une fois pour toutes, régler la question de l'équité salariale.

La secrétaire générale du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, affilié au SFCP, Francine Bouliane, a rappelé au maire Applebaum qu'il devait s'en remettre à la décision de la Commission de l'équité salariale, tout comme le maire sortant s'était engagé à le faire. Rappelons que le dossier de l'équité à la Ville est sur la table depuis plus de 11 ans déjà. Alors que l'équité salariale est censée être réglée depuis longtemps au Québec, des milliers de personnes subissent toujours de la discrimination salariale.



Arms de ballons roses symbolisant l'équité, les manifestantes et les manifestants ont sommé la nouvelle direction de la Ville de ne pas se dégonfler face à la Loi sur l'équité salariale.

ASSURANCE-EMPLOI / SUITE DE LA PAGE 1

est en train, ni plus ni moins, de voler les travailleurs et les travailleuses. Il faut rappeler que le gouvernement fédéral ne met pas un sou dans la caisse de l'assurance-emploi. Ce sont les travailleurs et les travailleuses, avec les employeurs, qui contribuent à la caisse et qui se font voler année après année», a dénoncé le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, lors de récentes sorties publiques sur le sujet.

## Des changements qui génèrent pauvreté et exclusion

La conséquence la plus grave de cette réforme sera de limiter l'accès à l'assurance-emploi pour plusieurs personnes, mais c'est malheureusement loin d'être la seule. Les travailleuses et les travailleurs seront forcés d'accepter un travail à des conditions bien inférieures à celles qu'ils avaient avant la perte de leur emploi. Au moment d'écrire ces lignes, il restait encore au gouvernement de définir, par règlement, ce qu'est un emploi convenable, c'est-à-dire un poste qu'une personne sans emploi ne peut pas refuser sous peine de perdre ses prestations.

Cela aura aussi des répercussions économiques importantes pour le Québec, ne serait-ce que parce que davantage de chômeuses et de chômeurs devront avoir recours à l'aide sociale. La crainte de perdre de la main-d'œuvre expérimentée, forcée de trouver de l'emploi dans d'autres domaines ou dans d'autres régions, est aussi bien réelle dans plusieurs secteurs. Cela risque également de provoquer l'exode de personnes qualifiées qui ne pourront plus compter sur l'assurance-emploi, et qui n'auront d'autre choix que de quitter leur région pour trouver un travail plus stable.

Pour le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, les conservateurs se fourvoient s'ils croient que leurs changements diminueront le nombre de chômeuses et de chômeurs. «Pour diminuer le chômage, il faut adopter des politiques qui



PATRICK RONDEAU

## SÉMINAIRE DE LA FTQ SUR L'ASSURANCE-EMPLOI Informer pour répliquer

La FTQ a tenu un séminaire à l'automne réunissant des conseillères et des conseillers syndicaux, ainsi que plusieurs militantes et militants interpellés par le dossier de l'assurance-emploi dans les syndicats locaux afin de faire connaître les changements annoncés et proposer des outils pour être en mesure de poursuivre la défense des membres.

Rappelons que le gouvernement fédéral abolira prochainement les conseils arbitraux et les juges-arbitres, et que les structures d'appel comme nous les connaissons pour permettre aux chômeuses et chômeurs de faire valoir leurs droits n'existeront plus.

Il est donc primordial d'équiper les syndicats pour qu'ils soient en mesure de pouvoir bien conseiller et défendre les membres qui sont aux prises avec le durcissement des règles d'admissibilité, les modifications des critères «d'emploi convenable» et de «délai raisonnable». À cet effet, il a été décidé lors du dernier conseil général de la FTQ de mettre sur pied un comité sur l'assurance-emploi auquel tous les syndicats affiliés et les conseils régionaux FTQ seront invités à participer.

C'est à suivre.... de près!

vont dans le sens d'un renforcement des économies régionales, d'une bonification du pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses et de la redistribution des richesses. La réforme fait tout le contraire : elle créera plus de pauvreté et d'exclusion. L'esprit du programme d'assurance-emploi c'est d'amoindrir les impacts négatifs des cycles économiques sur les travailleurs et les travailleuses. Avec cette réforme, les conservateurs bafouent ce principe.»

## Des voix se font entendre pour réclamer une véritable consultation

Partout au Canada, un réel mouvement se met en place pour contrer cette réforme. Les voix de plusieurs experts, du mouvement syndical, des organismes économiques et de plusieurs provinces comme le Québec et celles des maritimes se sont fait entendre lors

de manifestations, de conférences de presse et de sorties publiques de toutes sortes.

Dans toutes les régions, les municipalités, les MRC et les organismes de développement économique signent actuellement des déclarations demandant au gouvernement conservateur de revenir sur ces mesures unilatérales et de consulter les provinces sur de tels changements.

La FTQ a d'ailleurs salué le courage des députés de l'Assemblée nationale par voie d'un communiqué le 13 novembre dernier alors que ces derniers ont voté une motion exigeant du gouvernement fédéral qu'il renonce aux modifications prévues à la Loi sur l'assurance-emploi. «Contrairement à leurs homologues conservateurs, les députés du Québec se sont tenus debout pour défendre les travailleuses et les travailleurs», a déclaré Daniel Boyer.

## DÉRAPAGE DANS L'AIDE INTERNATIONALE

## Le CISQ, la FTQ, la CSN et la CSQ interpellent le gouvernement Harper

Dans le cadre de la 16<sup>e</sup> édition des Journées québécoises de la solidarité internationale, la FTQ, la CSN, la CSQ et le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), ont dénoncé, lors d'une conférence de presse conjointe, les nouvelles orientations du gouvernement Harper en matière de financement de l'aide internationale qui ne cesse de diminuer depuis l'arrivée des conservateurs à Ottawa.

De gauche à droite: Jacques Létourneau, président de la CSN, Michèle Asselin, coordonnatrice du CISQ, Louise Chabot, présidente de la CSQ, et Michel Arsenault, président de la FTQ.



Jean Lavergne

# Les jeunes de la FTQ répondent à l'appel

LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA SEMAINE DE LA RELÈVE SYNDICALE, QUI A EU LIEU DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2012, A CONNU UN FRANC SUCCÈS. PLUSIEURS ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR L'ENJEU DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SYNDICALE ONT ÉTÉ ORGANISÉES PAR DIFFÉRENTS SYNDICATS FTQ.

**P**armi ces activités, soulignons la belle journée d'engagement communautaire réalisée par le comité des jeunes TCA. Ceux-ci ont mobilisé 80 personnes pour repeindre les murs d'une maison des jeunes du quartier Hochelaga-Maisonneuve (Studio Jeunesse) de l'organisme GCC la violence. Ce groupe communautaire prévient la violence en effectuant la promotion des comportements pacifiques et de solutions de rechange.

Les jeunes TCA ont aussi organisé une formation spéciale et une journée de mentorat pour les jeunes membres afin de leur faire connaître leur syndicat.

La soirée débat organisée par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain a également été un moment remarquable de cette Semaine de la relève. Sur le thème *L'impact de l'antisyndicalisme sur la relève*, cette soirée a donné

lieu à des débats animés sur la place de l'antisyndicalisme, son impact sur les jeunes et sur la notion de relève au sein des syndicats.

Enfin, le comité des jeunes de la FTQ a tenu son traditionnel 5 à 7 de réseautage avec les groupes jeunesse du Québec. Cet événement, généreusement soutenu par le Fonds de solidarité, permet aux jeunes de la FTQ de faire connaissance avec des jeunes qui sont engagés dans des groupes de la société civile, des partis politiques et d'autres centrales syndicales.

Plusieurs syndicats ont également organisé des activités afin d'entrer en contact avec des jeunes membres non militants, connaissant peu ou mal leur syndicat, dans le but de faire connaissance. Ce fut le cas, notamment, du SQEES-298, de l'UES-800, du SCEP-6003, du SCFP-1244 et des sections locales SCFP d'Hydro-Québec.

À l'année prochaine !



## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MÉTALLOS À RIVIÈRE-DU-LOUP

# Transformer et fabriquer au Québec

LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES DOIT SERVIR DE TREMLIN POUR LA RELANCE DU SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS. LE QUÉBEC DOIT SE FAIRE RESPECTER DES MULTINATIONALES QUI EXPLOITENT NOS RESSOURCES EN EXIGEANT LE MAXIMUM DE CRÉATION D'EMPLOIS. VOILÀ LE MESSAGE LANCÉ PAR LES 400 PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SYNDICAT DES MÉTALLOS RÉUNIES EN ASSEMBLÉE ANNUELLE À RIVIÈRE-DU-Loup DU 21 AU 23 NOVEMBRE SUR LE THÈME FABRIQUÉ AU QUÉBEC.

PHOTO : CLÉMENT ALLARD



### Engagements de la ministre Ouellet

De passage à l'assemblée, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a dit partager les convictions des Métallos quant à la nécessité d'exiger davantage de transformation des ressources naturelles.

Interpellée par ailleurs au sujet des ententes secrètes qui permettent à Rio Tinto Alcan de vendre à profit son énergie à Hydro-Québec en cas de grève ou de lockout, la ministre Ouellet a promis que le gouvernement

ne signerait plus de telles ententes. Quant à celle déjà conclue, elle a fait savoir que: «*S'il est possible de faire des modifications, nous travaillerons dans ce sens-là pour que ça ne puisse pas arriver encore un tel débâlement des forces en présence dans un conflit de travail.*»

Les personnes déléguées ont par ailleurs apporté un soutien sans équivoque aux 14 000 agents et agentes de sécurité présentement en négociation afin que leurs conditions reflètent mieux leurs tâches au quotidien. Le Syndicat a aussi appuyé les confrères et consœurs de l'industrie du bois, qui luttent pour maximiser l'utilisation du bois et éviter le gaspillage de la ressource.



**«**L a vivacité du secteur des ressources naturelles doit se traduire par une effervescence dans la transformation, par de la recherche pour développer des créneaux d'avenir. Si nous transformons au Québec, si nous fabriquons ici, c'est toute notre économie, y compris le secteur des services, qui s'en portera mieux. Le

*Nord doit servir à développer le Sud. Cela doit se traduire dans des politiques publiques fortes», a fait valoir le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Daniel Roy,*

soulignant que la part du PIB attribuable au secteur manufacturier est en chute libre, étant passée de 23,6 % en 2000 à seulement 16,3 % en 2010.

Les Métallos suggèrent de moduler la fiscalité des entreprises qui exploitent les ressources en fonction de la transformation. «*Les compagnies comprennent le langage de l'argent. Se faire respecter, c'est arrêter de tout donner : nos chemins de fer, nos réseaux électriques, des ports en eau profonde. C'est la moindre des choses de négo-*

# Métier : facteur

PLUS DE 600 000 MEMBRES,  
C'EST PLUSIEURS MILLIERS  
DE CORPS D'EMPLOIS  
DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET  
DES FEMMES QUI TRAVAILLENT  
DANS DES USINES, DES  
BUREAUX, DES MAGASINS, DES  
ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX,  
SUR DES CHANTIERS DE  
CONSTRUCTION, DANS LES  
AIRS, SUR MER, LES DEUX  
PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE,  
LE MONDE OUVRIER VOUS  
FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-  
UNS DE CES MÉTIERS À  
TRAVERS DES RENCONTRES  
SUR LE TERRAIN AVEC LEURS  
ARTISANS.



## Un métier exigeant qui garde en forme et permet beaucoup d'autonomie

Denis Lavoie est facteur au bureau de poste de Loretteville depuis 12 ans et exerce ce métier depuis 19 ans. « C'est un métier exigeant sur certains aspects, mais que j'adore, entre autres, pour l'autonomie qu'il permet. Tu as une route à faire comme facteur, mais une fois dans la rue, tu es ton propre patron et tu peux travailler à ton rythme, ça n'a pas de prix ! »

« J'avais ce métier dans la tête depuis longtemps, mais j'ai fait toutes sortes de choses avant d'y arriver. Je suis un gars qui aime fonctionner de façon logique, pour moi le classement alphanumérique qu'on utilise pour classer le courrier,



c'était tout naturel. En plus, évidemment, c'est un métier qui garde en forme ! »

La journée commence tôt: à 6 h 55 le matin, Denis arrive au bureau de poste. Avant de partir faire sa tournée, il consacre environ une heure et quart au classement du courrier par type de correspondance et par adresse.

## Comme des abeilles dans une ruche

Le matin de notre visite, l'ambiance au bureau de poste est festive malgré l'heure matinale. C'est au son d'une musique enjouée que la vingtaine de facteurs et de factrices s'activent pour préparer leur journée.

La route de Denis, dans un secteur résidentiel, est de quelque 17 kilomètres, soit d'environ 5 h 30 de marche. Évidemment, le trajet évolue au gré de la température, des tempêtes de neige, de l'humeur des chiens croisés sur la route... et des discussions avec les gens rencontrés. « C'est un secteur résidentiel de bungalows alors ça prend plus de temps que dans d'autres secteurs où les appartements sont plus près les uns des autres. » Il arrête à l'heure



PHOTOS CLÉMENT ALLARD

du dîner dans des endroits où les employeurs ont conclu des ententes pour permettre aux facteurs d'utiliser l'ameublement et les services. Le retour au bureau de poste en fin de parcours sera bref: le temps de remettre le courrier non livré pour cause de déménagement ou d'adresse inexisteante.

## Le plaisir d'être « attendu »

Dans certains métiers, le fait de travailler avec le public comporte son lot de diffi-

cultés et de stress. Pour les facteurs, il faut ajouter le plaisir d'être attendu. « C'est agréable de rencontrer des gens et on ne peut pas se douter, avant de faire ce métier, à quel point on est attendu ! C'est très agréable. »

Merci à Christian Martel, directeur national de la région de Québec du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), d'avoir rendu cette entrevue possible.

## CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

**Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.**

### Vers une langue commune au travail

Des hommes, des femmes et des langues. Voilà ce que l'on pourrait dire si l'on devait décrire Vêtements Peerless en quelques mots. Ils et elles sont près d'un millier, venant d'un peu partout à travers le monde, répartis sur deux quarts de travail, à confectionner des complets, des vestons sport ou des pantalons haut de gamme pour hommes et garçons dont



Quelques étudiants et étudiantes du programme de francisation entourant leur enseignante. Formation de base pour la main-d'œuvre a élaboré des cours de francisation pour des personnes immigrantes en emploi afin de consolider leur progression dans la maîtrise de la langue dans leur milieu d'emploi et de faciliter leur intégration à la société québécoise.

la plus grande partie de la production est destinée au marché américain.

Pour Mario Ayala, directeur de la division des vêtements chez Peerless et membre de la section locale 106 du syndicat des Teamsters, « c'est au tournant des années 2000 que nous avons vraiment pris conscience de

l'importance d'une langue commune dans notre milieu de travail. Par exemple, en 1988, les 17 membres de notre bureau syndical n'arrivaient pas à communiquer avec la présidente et encore moins entre eux. Comme nous avons toujours eu à cœur de travailler au mieux-être de nos membres, il fallait se donner

des moyens pour établir la communication. Nous avons alors organisé une première classe de français à l'intention des membres de notre bureau syndical et, par la suite, nous avons rendu notre projet accessible à tous les membres de notre section locale. Aujourd'hui, grâce au soutien financier du minis-



Mario Ayala

tère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), les classes de français ne sont pas seulement efficaces, elles placent à tout le monde. Deux fois par semaine, pour une période de deux heures, une quarantaine de personnes ont rendez-vous avec des professeurs de l'organisation Formation de base pour la main-d'œuvre.

Travailler à la francisation de nos membres, c'est un peu faire notre part pour les accompagner dans leur courageux parcours vers l'intégration», a conclu Mario Ayala.



ISABELLE GARDEAU

## Congrès du RSR

C'est sur le thème *Une retraite active et en santé* que s'est tenu le 8<sup>e</sup> Congrès du Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain les 18 et 19 octobre dernier. Le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, est venu saluer les membres et les informer des dossiers prioritaires qui occuperont la FTQ cet automne. Il a conclu en demandant aux membres du RSR de ne pas lâcher, que la FTQ a toujours besoin des personnes retraitées. Par la suite, des présentations ont eu lieu sur différents thèmes :

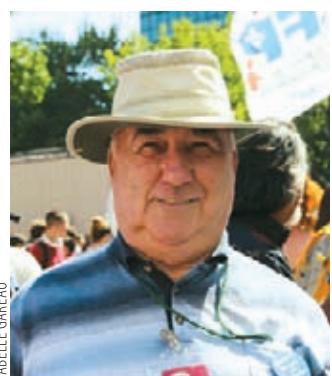
- ▼ *La fraude et les abus envers les aînés* par Diane Charette et Yvon Cléroux, coordonnateurs du Soutien aux aînés victimes d'abus (SAVA);
- ▼ *Une retraite active et en santé* par Jean Carette, président d'Espaces 50+;
- ▼ *Les soins de santé chez les aînés* par Danielle Legault, vice-présidente du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298).



SYLVIE MAJEAU

Le congrès s'est terminé par l'élection du Comité de direction du RSR. Un hommage a été rendu au confrère président, Claude Lamothe, qui a quitté la présidence du RSR. À l'unanimité, les personnes déléguées ont adopté une résolution le nommant membre à vie du RSR. Sur la photo : Yvon-C. Rivard, trésorier, Nicole Milhomme, 2<sup>e</sup> vice-présidente, Louis Larivière, président, Denise Brouillet, secrétaire-archiviste, et Pierre Gingras, 1<sup>er</sup> vice-président. Derrière : le président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, Michel Ducharme.

## Bravo Claude !



ISABELLE GARDEAU

Le confrère Claude Lamothe a récemment reçu de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées AQDR Ahuntsic – St-Laurent, un diplôme de reconnaissance en raison des services exceptionnels qu'il a rendus à l'AQDR et à la cause des aînés du Québec. Un beau geste de reconnaissance pour son implication. Merci Claude de poursuivre la lutte pour les personnes retraitées et préretraitées.

## Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Fédération des syndicalistes à la retraite...

La Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ) a comme mission de réunir les personnes retraitées, anciennement membres d'un syndicat FTQ, en favorisant la formation d'un Regroupement de syndicalistes à la retraite (RSR) dans chaque conseil régional FTQ.

Il existe à ce jour trois RSR, soit ceux des conseils régionaux FTQ Montréal métropolitain, Laurentides-Lanaudière et, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, Québec. Les RSR permettent à leurs membres à la retraite de continuer à s'impliquer et aux conseils régionaux de la FTQ de profiter de l'expérience et de l'expertise de leurs anciens membres. Les RSR contribuent également, avec la collaboration de la FSRQ, à défendre les droits des personnes à la retraite.

Pour en savoir plus, contactez la FSRQ par courriel : [fsrq@ftq.qc.ca](mailto:fsrq@ftq.qc.ca) ou visitez le site Internet [www.syndicalistesalaretraite.ca/quebec](http://www.syndicalistesalaretraite.ca/quebec)

## Le français au travail, c'est l'affaire de tout le monde



TRAVERAILLER  
en français

La FTQ vous invite à vous procurer gratuitement cette nouvelle affiche qui met en valeur l'importance pour tous et toutes de veiller à la protection et à la promotion de la langue française.

Pour vous la procurer, contactez Line Bolduc au 514 858-4410 ou [lbolduc@ftq.qc.ca](mailto:lbolduc@ftq.qc.ca)

MARC MONCEAU

### SEMAINE DU FRANÇAIS 2013

Chaque année, au mois de mars, la FTQ profite du cadre de la Francofête, laquelle est coordonnée par l'Office québécois de la langue française, pour promouvoir ses activités et inviter ses membres affiliés à célébrer la langue française.

La FTQ a choisi le thème *Le français au travail, c'est l'affaire de tout le monde* pour célébrer la Semaine du français au travail 2013 qui se déroulera du 18 au 22 mars. Au menu de cette nouvelle édition, des jeux linguistiques, une dictée, du matériel promotionnel et la Foire du livre.

Vous pourrez suivre l'évolution des préparatifs de la Semaine du français au travail dans le site [www.ftq.qc.ca/francisation](http://www.ftq.qc.ca/francisation)

### ON FÊTE LA LANGUE FRANÇAISE

Chaque année, le 20 mars, les francophones de tous les continents célèbrent la Journée internationale de la francophonie. Une journée dédiée à la langue française qui unit 220 millions de locuteurs recensés dans le monde et qui rassemble les 890 millions de personnes, dont 60 % ont moins de 30 ans, vivant dans les 75 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie. La date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, en 1970, à Niamey (Niger), du traité portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), aujourd'hui Organisation internationale de la Francophonie.

promouvoir et de valoriser la vie en français dans les différences sphères d'activité comme dans l'espace francophone.

### LE 15 MARS 2013, UNE DATE À RETENIR

La FTQ invite les membres des comités de francisation et tous ses affiliés au rendez-vous annuel des militants et militantes de la francisation. C'est l'occasion de faire le point et d'échanger sur la situation du français dans les lieux de travail et peut-être de découvrir des moyens pour travailler concrètement à son avancement.

Un formulaire d'inscription parviendra par la poste à toutes les sections locales et sera en ligne sur le site [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

### LES MÉRITES DU FRANÇAIS

L'Office invite les entreprises, les organismes et les membres des comités de francisation à participer au concours des Mérites du français 2013. Si l'une de vos récentes réalisations fait progresser et rayonner le français, le formulaire d'inscription et le règlement complet du concours sont en ligne sur le site [www.francofete.qc.ca](http://www.francofete.qc.ca)

Les lauréats seront dévoilés au cours de la Soirée des Mérites et des prix Francopub, qui se tiendra le 21 mars 2013 au Centre des sciences de Montréal.



# RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICAL DE LA FTQ

# 30



## ans et toujours de son temps

## LA PETITE HISTOIRE D'UN GRAND RÉSEAU

**Le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux (DS) est une belle aventure syndicale qui dure depuis 30 ans. Le réseau est maintenant reconnu comme une grande force de la FTQ. Encore aujourd'hui, il répond aux besoins des membres, besoins qui évoluent au fil du temps. Voilà pourquoi on peut dire qu'à 30 ans, le réseau est toujours de son temps!**

### Retour aux sources

C'est dans le contexte de la crise économique du début des années 1980 que le réseau des DS est envisagé et mis sur pied. Les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois sont alors nombreuses; les problèmes sont criants. C'est notamment grâce à la volonté du Conseil du travail de Montréal (CTM) de répondre aux problèmes dits «personnels» des membres que le réseau a vu le jour.

Le partenariat développé avec Centraide permettra au réseau de s'établir et de prendre son véritable envol. En mai 1983, le CTM signe une première entente avec Centraide-Montréal. Cette entente permet l'embauche du premier coordonnateur du réseau, Jean Sylvestre.

Parallèlement, la FTQ, soutenue financièrement par le programme fédéral *Relance de l'aide à l'emploi*, se dote de «conseillers sociaux» pour aider les chômeuses et les chômeurs à défendre leurs droits et à obtenir l'aide disponible.

Ces conseillers et conseillères prennent conscience de l'ampleur des difficultés des membres : problèmes financiers, de consommation, problèmes conjugaux, etc. Ils et elles sont témoins de la détresse vécue par les membres et tirent la sonnette d'alarme. Cela venait confirmer le bien-fondé de mettre en place un réseau d'entraide syndical.

Le réseau répond aussi à la préoccupation d'aider les membres aux prises avec des problèmes d'alcoolisme. Dès 1979, le congrès de la FTQ adopte des résolutions en la matière et donne naissance, en 1983, au comité permanent sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies.

### Un modèle unique

Plusieurs principes au cœur du réseau sont des choix assumés dans la foulée de sa création. Le programme de DS correspond à un modèle particulier d'intervention par les pairs. La valeur même de ce modèle réside précisément dans le fait que la relation d'aide se passe d'égal à égal, de façon libre, volontaire et confidentielle. C'est un apport unique, motivé par un souci du mieux-être des personnes et axé sur la prévention.

À la première année du réseau, le CTM se consacre à l'élaboration d'un cours de base en collaboration avec l'équipe du service de l'éducation de la FTQ et de ressources universitaires. Le premier cours est donné en mai 1984; c'est le début d'une grande aventure! En quelques années, des centaines de DS sont formés à Montréal et dans d'autres régions. Ce développement ne va pas sans de nombreux débats et remises en question qui permettent, au bout du compte, d'ancrer le réseau dans la pratique syndicale des syndicats affiliés.

Des activités de soutien et de formation continue pour les DS sont aussi organisées : soirées

thématiques, journées d'étude, visites de centres de thérapie, etc. En 1988, le CTM organise une première conférence qui rassemble plus d'une centaine de personnes. Une tradition était née! En 1990, lors de la troisième conférence annuelle, Louis Laberge déclare que les délégués sociaux, «c'est le cœur de la FTQ». C'était la consécration du réseau!

### De Montréal aux quatre coins du Québec

La deuxième entente avec Centraide est signée en 1989 par le Conseil du travail de Québec. Une deuxième région disposait d'une coordination pour son réseau. À partir de 1990, la FTQ embauche Jean Sylvestre pour développer le réseau à l'ensemble du Québec. Des formations sont organisées de Sept-Îles à Gatineau, de Rouyn-Noranda à Saint-Jérôme. Le réseau grandit et, dans les régions, les ententes avec Centraide se multiplient.

Entre 1990 et 1996, les conseils du travail de l'Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec, de l'Outaouais, de la Mauricie-Centre-du-Québec, de l'Estrie et de Laurentides-Lanaudière signent leur entente avec Centraide. En 1997, c'est au tour du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais de se doter d'une coordination, cette fois-ci avec la collaboration de la Croix-Rouge. Au cours de la décennie qui suit, les régions de la Montérégie et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Les-Îles collaborent aussi avec Centraide pour se doter d'une coordination régionale.

C'est une histoire qui continue de s'écrire tous les jours grâce à l'engagement de plus de 2500 personnes de cœur, bravo!

## Merci de faire la différence, depuis 30 ans!

En 2013, le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux de la FTQ fêtera ses 30 ans. Trente ans déjà que des militantes et des militants de la FTQ s'investissent dans ce réseau d'entraide qui fait notre fierté. 30 ans d'engagement, 30 ans d'écoute et de soutien, 30 ans de solidarité syndicale.

C'est dans cette foulée festive et historique que se tient la 4<sup>e</sup> Conférence nationale du réseau. Une réunion de deux jours au cours de laquelle des centaines de militantes et de militants de la FTQ prendront conscience du chemin parcouru pour que nous puissions, ensemble, nous souvenir et poursuivre cette belle aventure.

Aujourd'hui, environ 2500 déléguées sociales et délégués sociaux constituent le réseau d'entraide syndical de la FTQ dans toutes les régions du Québec. Au fil des ans, la société et nos milieux de travail ont bien évolué, mais les problèmes de consommation, d'endettement, de violence et de santé mentale persistent. Nos membres vivent toujours des difficultés, personne n'est à l'abri de moments de détresse!

L'intervention des DS garde tout son sens et, encore aujourd'hui, le réseau demeure tout aussi nécessaire qu'il l'était lors de sa création dans les années 1980.

Ce cahier spécial du *Monde ouvrier* retrace les grands moments de l'histoire du réseau d'entraide syndical. Il laisse la parole à ses principaux artisans et artisanas, aux hommes et aux femmes qui témoignent de leur histoire et de leur cheminement.

La FTQ salue l'immense travail accompli par tous les délégués sociaux et les déléguées sociales qui s'investissent au quotidien dans le mieux-être de leurs conœurs et de leurs confrères de travail.

À vous tous et toutes, bravo et merci!



MARC MONGEAU



*Alain Bergeron  
Michèle Bertrand*



## Un délégué social, une déléguée sociale, c'est quoi ?

Si le Réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales (DS) de la FTQ avait des armoiries, elles auraient certainement trois mots inscrits bien clairement sur leur blason : Écouter, Soutenir, Prévenir.

Trois actions quotidiennes qui sont porteuses d'espoir pour quiconque vit des situations difficiles portant atteinte à sa qualité de vie. Pensons à l'endettement, aux dépendances, à l'épuisement professionnel, aux problèmes familiaux, au décès ou au suicide, à la maladie, etc.

Le DS intervient dans la sphère dite « personnelle » de la personne. On parle ici d'hommes et de femmes qui viennent en aide à leurs confrères et à leurs consœurs. Des travailleuses et des travailleurs qui sont animés par la solidarité syndicale... et sociale. Elles et ils s'offrent pour devenir une oreille, un soutien; le supplément d'énergie dont nous avons toutes et tous un jour besoin.

### Une aide d'égal à égal

La philosophie du réseau est basée sur l'entraide par les pairs. Une aide qui permet à une personne qui vit des difficultés de se confier, de parler à une ou à un de ses collègues formés pour l'accompagner dans son cheminement et de

trouver, si nécessaire, les bonnes références pour aller chercher de l'aide. Les personnes qui ont choisi de devenir DS ont souvent vécu des moments difficiles et en sont ressorties avec le désir d'aider à leur tour. Cette approche laisse la liberté dans le choix des démarches, puisqu'il n'y a aucun contrôle et qu'il s'agit d'une relation d'aide.

### Libre et volontaire

L'aide du DS est offerte, non imposée. Cette notion élargit les possibilités et les avenues de solutions. Les idées et les intentions sont donc respectées. Un DS n'est pas un enquêteur ou un juge et, de ce fait, il respecte la vision et les préférences de l'autre. La personne définit elle-même ses objectifs et ce qu'elle veut faire pour les atteindre. Le DS est l'ami qui l'accompagne, sans jugement, à son rythme.

### Confidentielle

Le partage de l'information personnelle est un privilège que les DS tiennent en très haute importance. La discréetion et le respect des confidences sont les plus grandes qualités d'un DS. Bien sûr, les renseignements d'ordre général et statistique doivent être rapportés à la structure syndicale pour établir un portrait parlant du milieu de travail et engendrer des actions préventives, si nécessaire.

## Des partenariats solides aux quatre coins du Québec

Le succès et la longévité du réseau des DS reposent en bonne partie sur un partenariat développé au fil des ans, dans les régions avec Centraide et avec la Croix-Rouge au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Déjà dans les années 1970, de tels partenariats entre le mouvement syndical et Centraide s'étaient concrétisés aux États-Unis, en Ontario et en Colombie-Britannique. Fort de ces expériences, le Conseil du travail de Montréal signe une première entente en 1983 avec Centraide-Montréal.

Aujourd'hui, les conseils régionaux de la FTQ négocient les ententes de partenariat qui chapeautent chaque réseau régional. Le financement de Centraide permet d'assurer une permanence à la coordination des réseaux dans chaque région. À l'exception du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais qui a débuté et poursuit une collaboration avec la Croix-Rouge, le partenariat est établi avec le Centraide local.



**Centraide**

Cette entente est issue d'une volonté commune aux deux organisations de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et ce, même au travail. Pour la FTQ, il s'agit aussi d'un moyen privilégié pour maintenir les contacts auprès des organismes communautaires pouvant soutenir les délégués sociaux et les déléguées sociales. D'autre part, la mission du réseau d'entraide de la FTQ répond aux objectifs poursuivis par Centraide qui consistent à améliorer la qualité de vie des gens et à bâtir la collectivité en incitant les citoyens et les citoyennes à l'action. Ce partenariat favorise aussi la participation active des travailleurs et des travailleuses membres de la FTQ aux campagnes de financement de Centraide permettant ainsi d'aider des milliers de personnes partout au Québec !



**CROIX-ROUGE**

## UN OUTIL POUR ENRICHIR VOS INTERVENTIONS

Ce guide intitulé *Pour une entraide syndicale, un réseau qui a fait ses preuves...* a été réalisé par le comité de la FTQ sur l'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances. Il propose des orientations générales pour bâtir et soutenir un réseau de DS dans les milieux de travail. Vous êtes invités à l'adapter à la situation spécifique de votre milieu de travail afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de vos membres.

POUR UNE ENTRAIDE SYNDICALE,  
UN RÉSEAU QUI A FAIT SES PREUVES...  
Le réseau des délégués sociaux et  
des déléguées sociales de la FTQ

### INTRODUCTION

### DES RÉALITÉS MULTIPLES ET SOUVENT COMPLEXES

### POUR BÂTIR UN RÉSEAU EFFICACE

### CONDITIONS FAVORABLES AU TRAVAIL DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DES DÉLÉGUÉES SOCIALES

### CONVAINCRE L'EMPLOYEUR

### POUR LA PLEINE RECONNAISSANCE DU RÉSEAU

### CONCLUSION

### COORDONNÉES DE VOS COORDONNATEURS ET COORDONNATRICES PAR RÉGION



1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8

Ce document témoigne de l'engagement de la FTQ à soutenir ses syndicats affiliés qui veulent aider leurs membres aux prises avec des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie, d'endettement, de jeu, d'épuisement professionnel et de santé mentale.

Pour vous procurer le portfolio, contactez Manon Fournier au service de l'éducation de la FTQ au 514 383-8039 ou par courriel : [mfournier@ftq.qc.ca](mailto:mfournier@ftq.qc.ca)

## Le réseau à travers le Québec

La FTQ s'implique depuis 30 ans dans le développement du réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales. Aujourd'hui, on y compte près de 2500 personnes actives dans tous les syndicats affiliés et les conseils régionaux.

Pour en savoir plus, contactez votre conseil régional FTQ.

Abitibi-Témiscamingue	76 DS
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Les Îles	55 DS
Estrie	134 DS
Laurentides-Lanaudière	182 DS
Mauricie – Centre-du-Québec	152 DS
Montérégie	306 DS
Montréal métropolitain	1 028 DS
Outaouais	101 DS
Québec—Chaudières-Appalaches	233 DS
Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais	180 DS
Côte-Nord	41 DS
<b>Total</b>	<b>2 488 DS</b>



# À vous la parole !

## Martin Beauchemin

Technicien en informatique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, section locale 1105 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).



«Après quelques années d'implication syndicale à divers niveaux, je suis devenu président

de ma section locale en 2000. J'ai rapidement senti le besoin de m'outiller pour être en mesure de venir en aide à certains de mes membres qui venaient me voir parce qu'ils ou elles vivaient des problèmes personnels. J'ai donc décidé d'aller suivre la formation de délégué social à la FTQ. Depuis, j'ai eu la chance de participer à une bonne quinzaine de formations offertes par la FTQ sur différents sujets, tels que la toxicomanie, l'endettement, la violence, etc. Ce sont des moments uniques qui nous permettent de nous outiller, mais aussi de rencontrer d'autres DS et d'échanger des expériences. On ne devient pas des professionnels, mais ça nous aide dans notre rôle, on se sent appuyés et on est mieux équipés pour venir en aide à nos collègues, mieux les écouter, mieux les comprendre et être en mesure de les référer aux bons endroits.»

## Marc Champagne

Manœuvre chez Arcelor Mittal de Contrecoeur, Syndicat des Métallos.



«Mes problèmes de consommation d'alcool et de pot ont commencé tranquillement à l'adoles-

cence et ils ont rapidement dégénéré. En mars 1991, j'ai été mis à pied de façon intermittente durant une longue période. J'étais alors dans les drogues plus dures, la cocaïne. Je me suis mis à faire de faux chèques pour payer ma «dope». Ma famille s'est mise sur mon «cas». Mon père

travaillait dans une usine syndiquée où il y avait des délégués sociaux. Il m'a organisé un rendez-vous avec un DS. On s'est raconté nos vies, il a expliqué son cheminement et m'a fortement suggéré de fréquenter les fraternités anonymes. Je suis allé en cure externe durant plus d'un an. Je gardais un lien serré avec mon DS, j'étais vraiment décidé à m'en sortir. En 1997, après un retour au travail plus stable, j'ai été sollicité pour devenir DS. Je trouvais ça important de redonner. Depuis 2004, je suis responsable du programme d'aide syndicale.

Être délégué social, ça m'aide à apprécier ma job. Je me sens utile d'aider les gens et ça me motive à me lever le matin pour venir travailler. Je suis sobre depuis 20 ans et je peux dire que je n'ai plus soif. Bien sûr, il y a du monde qui m'aide et je continue à cheminer. Mais le rôle de DS, c'est au quotidien, même après le travail. Et ça m'aide à être une meilleure personne.»

## Denyse Francoeur

Factrice à Sherbrooke, déléguée sociale depuis 1993, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).



«C'est dans le cadre d'une période très difficile au travail que je me suis intéressée au réseau.

En 1993, nous avons fait une grève illégale de 24 heures pour dénoncer l'attitude des patrons qui faisaient du harcèlement psychologique depuis près d'un an. Il y a eu beaucoup de cas de dépression, ça été très dur et on avait vraiment besoin d'aide. C'est à ce moment que j'ai entendu parler du réseau des DS : ça tombait à point ! Aujourd'hui je suis catégorique : des milieux de travail sans DS, ça ne devrait pas exister ! Le réseau d'entraide, ça permet de contrer la volonté de certains employeurs d'aseptiser les milieux de travail, ça les humanise, leur redonne leur personnalité, leur chaleur ! Dans

mon travail de DS, j'arrive à mieux connaître mes collègues, ils ont quelqu'un à qui ils peuvent se confier, une oreille attentive et moi, ça m'apporte aussi énormément.»

## André Dufresne

Opérateur de manœuvre à la Coopérative fédérée de Québec à Trois-Rivières. Président et délégué social de la section locale 178 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).



«C'est en travaillant sur le cas d'un travailleur souffrant d'alcoolisme lors d'une forma-

tion en santé et sécurité du travail en 2005 que j'ai découvert le réseau d'entraide syndical de la FTQ. Je suis quelqu'un qui aime écouter et aider les gens, alors ça été tout naturel pour moi de vouloir aller suivre de la formation pour pouvoir implanter ça dans mon milieu de travail. Je suis passé par une période plus difficile, il y a quelques années, et j'aurais beaucoup aimé pouvoir compter sur l'aide de mon syndicat. Il y a quelques années, j'ai aidé un collègue qui était aux prises avec un problème d'alcoolisme. Il est aujourd'hui délégué social avec moi et aide, informe et sensibilise ses collègues. C'est une chaîne d'entraide finalement le réseau de la FTQ !».

## Bernise Martel

Coordonnatrice des DS pour les Conseils régionaux FTQ Mauricie - Centre-du-Québec et Estrie.



«Je suis coordonnatrice depuis 1994, mais mon aventure a débuté comme délé-

guée sociale en 1986. À l'époque, je travaillais au Motel Universel à Drummondville et le président de

la section locale m'avait fortement encouragée à suivre les formations de DS offertes par la FTQ. Je considère que je travaille avec la crème du mouvement syndical ! C'est tellement valorisant et motivant de travailler avec des gens impliqués qui ont à cœur d'aider leurs consœurs et leurs confrères.

Le réseau des DS ça dépasse l'entraide, c'est une façon d'améliorer l'atmosphère du travail et aussi de défaire des préjugés sur le mouvement syndical. On a plusieurs DS qui proviennent de la structure syndicale, qui ont déjà le réflexe d'aider leurs collègues, mais pour plusieurs, le réseau est une porte d'entrée qui va les amener ensuite à s'impliquer syndicalement.»

## Yves Poudrier

Soudeur assemblleur préposé à la cour chez Canatal, une entreprise en structure d'acier à Thetford Mines, Syndicat des Métallos.



«On m'avait parlé de ce réseau peu de temps après mon embauche il y a 12 ans et ça été un non caté-

gorique... Ça fait maintenant dix ans que je suis délégué social ! À l'époque, je vivais une séparation difficile et je me suis d'abord servi du réseau pour moi-même. J'ai adoré le concept, c'est une machine extraordinairement bien huilée pour aider les gens.

Aujourd'hui, je suis malheureusement le seul DS dans mon milieu de travail, mais je m'entoure et j'ai de l'aide, autant de mes collègues que de la direction, pour jouer mon rôle. Quand quelqu'un voit un travailleur en détresse soulever son casque de soudeur pour essuyer des larmes ou simplement vivre un mauvais coton, on vient m'avertir et je peux intervenir. Mes collègues savent à l'usine que s'ils ont besoin d'aide, il y a une personne qui est là pour les aider, les écouter. Ça leur donne confiance. Évidemment, ça ne fonctionne pas toujours, mais quand on peut aider quelqu'un, c'est magique !»

CAROLINE LUSSIER

LOUISE MONFETTE

ALAINE ROY

SYLVIE BÉDARD

## MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FTQ ET RESPONSABLE POLITIQUE DU RÉSEAU

### À la FTQ, le réseau d'entraide syndical est là pour rester

Le réseau d'entraide est maintenant reconnu au Québec, dans le milieu syndical, bien sûr, mais aussi par les intervenants en santé et les groupes d'entraide, tout comme par le milieu universitaire. Même plusieurs employeurs reconnaissent la valeur de notre action !

Toutefois, il ne faut pas s'asseoir sur nos lauriers ! Il y a encore plusieurs défis à relever pour continuer sur notre lancée et assurer la pérennité du réseau. Avant tout, il faut appuyer les conseils régionaux dans le développement comme dans le maintien du réseau. Ce sont les conseils qui assurent la coordination, élément essentiel de la force et de la vitalité de l'entraide syndicale.

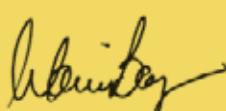
Un des principaux défis que nous avons à relever, comme dans toutes les sphères du monde syndical, c'est d'ouvrir le dialogue avec la relève. C'est de conjuguer l'enthousiasme et les idées des nouvelles et des nouveaux délégués sociaux avec l'expertise des plus anciens.

Un autre enjeu important qui demeure et nous interpelle, c'est de favoriser une plus grande intégration du réseau dans la structure syndicale. Encore et toujours ! Eh oui, cette situation n'est pas nouvelle et même si le réseau est bien implanté dans nos milieux, il faut continuer à développer une approche intégrée. On le dit souvent, mais nous travaillons encore trop «en silo». Si on veut améliorer nos actions en prévention, nous devons travailler tout le monde ensemble, les DS et les différents comités qui composent la structure syndicale.

Le maintien de nos relations et de notre partenariat avec Centraide reste aussi une préoccupation constante. Il s'agit là d'un partenariat important qui permet de financer les postes de coordination dans les conseils régionaux de la FTQ et, ainsi, assurer la pérennité du réseau.

Bien d'autres défis nous attendent dans les prochaines années, comme consolider le réseau dans les régions, approfondir nos liens avec la communauté et les organismes d'aide, nous adapter aux nouvelles problématiques qui surgissent. Bien sûr, le contexte socio-économique reste la toile de fond avec laquelle le réseau évolue. Mais nous sommes confiants ! Le réseau a su se développer dans divers contextes au fil des ans, il saura encore s'adapter.

La FTQ, avec ses conseils et ses syndicats affiliés, continuera à soutenir le réseau d'entraide syndical et à appuyer ces milliers de militants et de militantes qui le constituent. Nous continuerons à favoriser l'entraide et le mieux-être de nos membres.



## LE COMITÉ ALCOOLISME, TOXICOMANIE ET AUTRES DÉPENDANCES ET LE RÉSEAU D'ENTRAIDE

### Une collaboration qui porte fruit

Le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances et le réseau d'entraide syndicale ont toujours été intimement liés. C'est au congrès de la FTQ de 1983 que le comité est créé, la même année que le réseau des DS. Leurs préoccupations et leurs actions communes ont depuis favorisé une meilleure défense et une plus grande aide aux membres souffrant de dépendances.

À travers les différentes instances de la centrale, le comité a toujours soutenu le réseau des DS. Par exemple, en 1985, le comité lance *Objectif mieux-être*, un guide d'intervention en alcoolisme et autres toxicomanies qui propose une approche basée sur l'entraide syndicale. C'est d'ailleurs à ce moment que le logo des DS est créé. La stratégie d'action défendue par le comité et adoptée par le congrès est clairement axée sur l'intervention des DS.

Un peu plus tard, avec le support du service de l'éducation, le comité produit la vidéo *Des hommes,*

des femmes pour des hommes, des femmes traitant de l'alcoolisme et de l'entraide syndicale. Cette vidéo est toujours utilisée dans le cours de base du DS.

Ainsi, au fil des ans, le comité et le réseau ont œuvré de pair pour le mieux-être des membres. Plus récemment, au congrès de la FTQ de 2010, le comité lançait un nouveau document pour soutenir et promouvoir le réseau des DS *Pour une entraide syndicale : un réseau qui a fait ses preuves.*

Une collaboration fructueuse à laquelle nous souhaitons longue vie !

## FORMATION CONTINUE ET ANIMATION DU RÉSEAU

Afin d'outiller les DS à accomplir leur rôle, la FTQ offre une formation sur les éléments de base en relation d'aide. On y explore le rôle du DS (écoute, soutien, référence et prévention), les compétences de l'écoute active, les problématiques rencontrées, les valeurs et préjugés, le lien avec la structure syndicale, etc.

En plus du **cours de base**, quelques formations de la FTQ offrent aux DS d'autres flèches à leur carquois :

**S'outiller pour la résolution de conflits** permet de se doter d'une démarche de résolution afin d'intervenir en milieu de travail et de resoudre les liens dans un groupe.

**Le harcèlement psychologique** aide à identifier et à contrer le harcèlement. C'est un outil supplémentaire important pour les DS souvent confrontés aux effets pervers du harcèlement sur la santé mentale d'une personne et sur la qualité de vie au travail.

**Prévenir l'épuisement professionnel** permet de mieux comprendre ce phénomène, ses causes et ses manifestations comme de refléchir aux stratégies syndicales pour contrer l'épuisement.

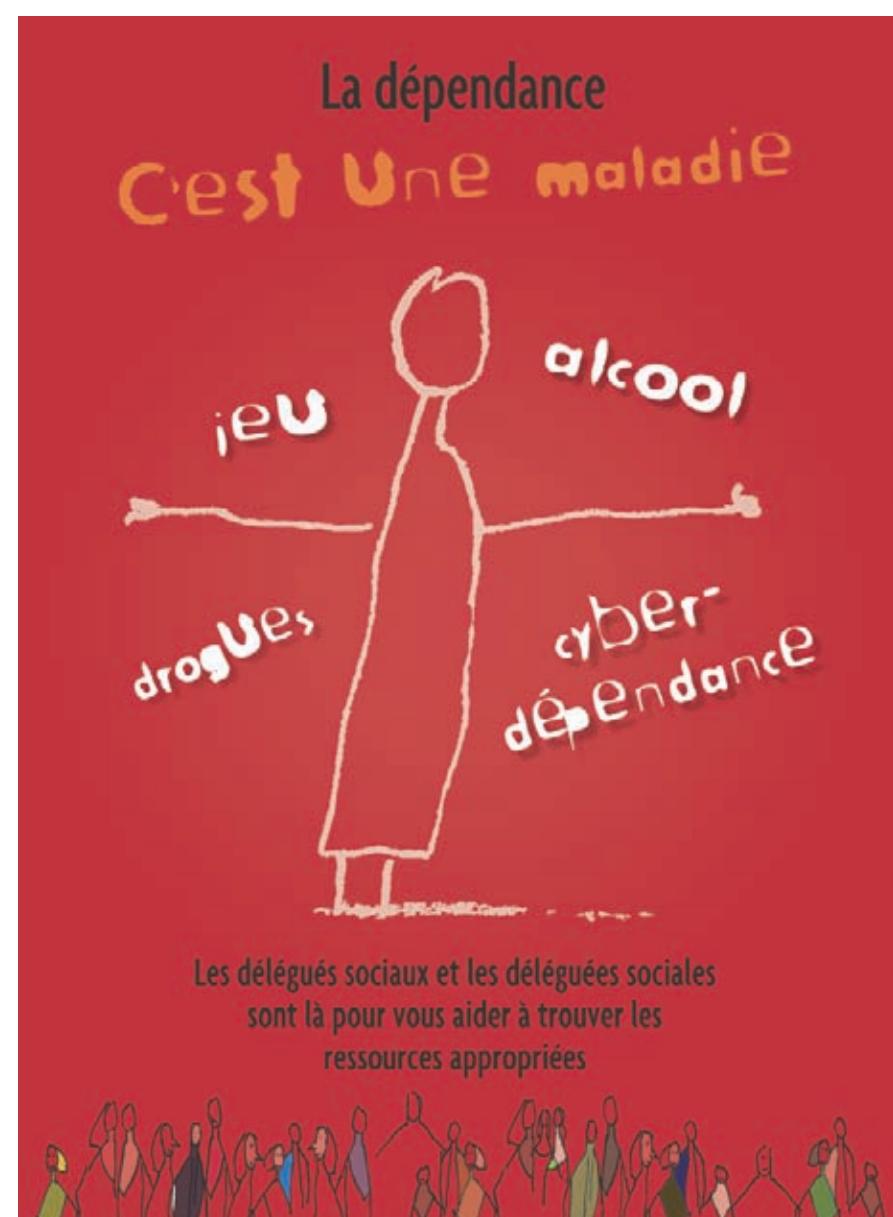
**Le Collectif d'entraide** initie à l'intervention de groupe dans des situations de crise ou de dégradation du climat de travail (fermeture, violence, etc.).

Différentes associations, telles que l'Association des Intervenants en Toxicomanie du Québec (AITQ),

l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) et plusieurs centres sociaux, communautaires et professionnels reconnaissent le bien-fondé et la qualité de l'intervention des DS dans les milieux de travail. Les liens établis avec ces acteurs externes permettent aux DS et à leurs coordonnateurs et coordonnatrices de recevoir des formations en prévention de la toxicomanie et du suicide.

En plus des formations, la coordination régionale organise différentes activités permettant aux DS de se rencontrer et de partager leurs expériences, leurs doutes comme leurs réussites. Ce sont des occasions privilégiées de ressourcement pour approfondir leurs connaissances comme leurs compétences d'entraide et d'écoute.

Les DS disposent donc de différentes formations et activités syndicales pour approfondir leur rôle, pour mieux écouter, mieux soutenir et mieux prévenir. De même, l'intervention des DS favorise souvent de meilleurs liens entre la section locale et ses membres.



MARC MONGEAU

Le comité s'implique dans la Semaine québécoise de prévention de la toxicomanie. On produit du matériel de sensibilisation que les DS utilisent dans leur milieu de travail.



PHOTOS PATRICK RONDEAU

## SÉMINAIRE SYNDICAL SUR LA COOPÉRATION DU TRAVAIL

# Des échanges fructueux et prometteurs

LA FTQ, LA CSN ET LA CSD, EN COLLABORATION AVEC LE CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, ONT TENU UN IMPORTANT ÉVÉNEMENT LE 2 OCTOBRE DERNIER À MONTRÉAL SUR LE THÈME *LES COOPS EN MILIEU DE TRAVAIL : UN CHOIX DE DÉVELOPPEMENT?*

Ce séminaire avait pour objectif de proposer une réflexion commune sur nos choix économiques et sur le modèle coopératif comme outil de développement économique social et solidaire. L'événement a aussi permis de mieux comprendre en quoi les coopératives représentent une voie intéressante pour créer et maintenir des emplois et pour développer les régions.

Des travailleurs et des travailleuses ont partagé des expériences d'initiatives syndicales. Les cas d'une coopérative ambulancière, d'une coopérative de travailleurs actionnaires dans le secteur manufacturier et celui d'une radio coopérative ont été présentés. Cela a permis de témoigner concrètement des succès possibles et des difficultés rencontrées et d'aborder la question cruciale du rôle et de l'importance de la présence syndicale au sein d'une coopérative en milieu de travail.

Le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, a clôturé

la journée en saluant l'initiative : «Les coopératives en milieu de travail représentent une des voies intéressantes pour créer ou sauver des emplois, pour porter des objectifs de gouvernance démocratique avec une plus grande participation des travailleurs et pour répondre aux besoins de collectivités parfois délaissées par les plus grandes entreprises.»

Plusieurs invités impliqués dans le milieu coopératif ont alimenté les discussions. Isabelle Faubert, du Réseau de la coopération du travail du Québec, a tracé un portrait de l'évolution des coopératives et de la place qu'elles occupent aujourd'hui sur le plan de l'emploi au Québec. La question des conditions favorables et des difficultés pour la création de coops en milieu de travail a été traitée par trois intervenants engagés dans le démarrage et le soutien aux coopératives. Il s'agit de Claude Dorion, directeur général de MCE Conseils (MCE pour maintien et création d'emplois), de Patrick Duguay, directeur

### Une expérience inspirante



Leo Gerard, président international du Syndicat des Métallos, est venu présenter l'entente de coopération conclue en 2009 entre les Métallos et la coopérative internationale de Mondragon afin de soutenir la création de coopératives de travail. Il a notamment expliqué l'impact de l'entente avec Mondragon, les efforts des Métallos pour promouvoir les coopératives de travail ainsi que les perspectives pour le futur.

général de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides et président du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale, et de Jocelyn Lavoie, conseiller à la CSD.

«Pour la FTQ, le développement de l'emploi, tout comme le développement harmonieux des régions et des localités, est une priorité. Cet événement, qui était une première au Québec, a été un succès car il nous a permis, ensemble, de réaffirmer notre volonté de trouver de nouvelles avenues pour des choix économiques différents. Des choix qui répondent aux besoins des personnes et des collectivités, et non seulement à la seule logique du rendement financier», affirme Daniel Boyer.



Un panel animé par René Doré a abordé la question du rôle et des enjeux de la présence syndicale au sein d'une coopérative en milieu de travail. De gauche à droite : Danielle Legault, vice-présidente du Syndicat des employées et employés de service (SQEES-FTQ), René Doré, Denis Vigneault, conseiller à la CSD et Jean Lacharité, vice-président de la CSN.

# LA COALITION PARTENAIRES POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS EST EN MARCHE

Pour faire face à l'urgence de contrer le recul du français, principalement à Montréal, les principaux syndicats du Québec et les organismes nationaux dont la mission est vouée à la promotion du français au Québec, se sont regroupés le 19 novembre dernier pour former la coalition *Partenaires pour un Québec français*. La coalition compte mettre en œuvre une campagne nationale visant à mobiliser toutes les forces de la société civile autour de l'objectif de faire du français la véritable langue publique commune de tous les Québécois et Québécoises.

Dans l'objectif de faire du français la langue commune des milieux de travail, la coalition propose d'élargir le mandat de l'Office québécois de la langue française de façon à renforcer le processus de francisation de l'ensemble des entreprises québécoises, de dynamiser les comités de francisation des entreprises, de contrer l'exigence indue de la connaissance de l'anglais dans l'embauche interne et externe et, notamment, de rendre la formation linguistique accessible sur les lieux de travail.



De gauche à droite : Paul De Bellefeuille, vice-président du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), Louise Mercier, vice-présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Jacques Létourneau, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Chantale Trottier, présidente du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ), Pierre St-Germain, président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB).

## T'es important pour nous

C'EST SUR LE THÈME *T'ES IMPORTANT POUR NOUS, LE SUICIDE N'EST PAS UNE OPTION!* QUE SE DÉROULERA LA 23<sup>e</sup> SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DU 3 AU 9 FÉVRIER.

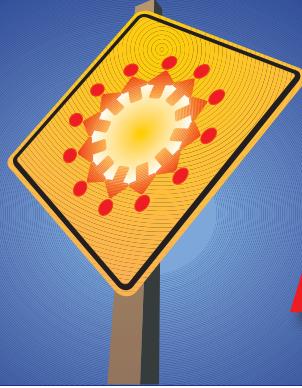
La Semaine de prévention du suicide, instaurée et coordonnée par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), en est à sa 23<sup>e</sup> édition. Soulignée chaque année par le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales (DS) de la FTQ de partout au Québec, cette semaine permet de sensibiliser les membres à cette problématique encore trop présente au Québec.

Cette année, l'AQPS reprend le slogan *Le suicide n'est pas une option* et ajoute une dimension solidaire *T'es important pour nous*. Cet énoncé vient souligner la place inestimable que chaque personne occupe dans son entourage et dans la société. Cette phrase évoque l'inclusion sociale et exprime l'importance de s'élever contre ce fléau, mais surtout de porter une attention particulière aux personnes qui nous entourent.

Les syndicats de la FTQ, en collaboration avec le réseau de DS, sont invités à tenir des activités de sensibilisation à la problématique du suicide au cours de cette semaine.

Pour tout renseignement supplémentaire, consultez le site Internet : [www.aqps.info](http://www.aqps.info)





# À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2012

## La mine Westray, 20 ans après la catastrophe

LE 9 MAI 1992, APRÈS SEULEMENT QUELQUES MOIS D'OPÉRATION, LA MINE DE CHARBON WESTRAY, SITUÉE DANS LE COMTÉ DE PICTOU EN NOUVELLE-ÉCOSSE, EST LE THÉÂTRE D'UNE EXPLOSION FAISANT 26 VICTIMES. L'EXPLOSION RÉSULTAIT DE LA PRÉSENCE DE MÉTHANE, DE POUSSIÈRE DE CHARBON ET D'ÉTINCELLES DANS LES GALERIES DE LA MINE.

UNE INFRACTION EN VERTU DU CODE CRIMINEL

### LES DÉCÈS ET ACCIDENTS AU TRAVAIL

*Un guide pour faire enquête sur la négligence criminelle par les entreprises lors de blessures sérieuses et de décès au travail*

a été déposé et adopté unanimement, en 2004, après plus de 12 années d'intense lobbying. Il venait modifier l'article 217.1 du Code criminel, lequel se lit aujourd'hui comme suit :

« 217.1 *Il incombe à qui-conque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche ou est habilité à le faire de prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte de blessure corporelle pour autrui.* »

En d'autres mots, toute personne qui dirige le travail d'autres personnes se voit imposer une obligation légale de prendre toutes les mesures raisonnables pour assurer la protection et la sécurité des travailleurs.

Depuis l'entrée en vigueur de ces modifications, peu d'employeurs ont été poursuivis en vertu des nouvelles dispositions. Pourtant, plus de 7000 personnes sont décédées de lésions professionnelles au Canada. Dans les rares cas où des accusations sont portées, les employeurs trouvés coupables se sont vu imposer des amendes qu'on pourrait qualifier de «symboliques». Tant et aussi longtemps que ces employeurs ne seront pas tenus responsables de leurs actes en vertu du Code criminel, des travailleurs continueront de mourir sur leurs lieux de travail.

Le Congrès du travail du Canada (CTC) a récemment publié un guide qui contient des informations destinées aux travailleurs qui jugent que des poursuites pour négligence criminelle ayant entraîné la mort devraient être intentées. Le document intitulé *Une infraction en vertu du Code criminel / Les décès et accidents au travail / Un guide pour faire enquête sur la négligence criminelle par les entreprises lors de blessures sérieuses et de décès au travail* est disponible sur le site Internet du CTC à l'adresse suivante : [www.congresdutravail.ca/sites/default/files/deces-et-accidents-au-travail-fr.pdf](http://www.congresdutravail.ca/sites/default/files/deces-et-accidents-au-travail-fr.pdf)



Ironie du sort, le 6 avril précédent, la mine Westray était proclamée la plus sécuritaire au Canada, même si de hautes concentrations de méthane et l'accumulation de poussière de charbon y étaient des problèmes récurrents. À un tel point que l'employeur fit en sorte que les détecteurs de méthane soient modifiés pour réduire le nombre d'arrêts de production liés à la présence de gaz.

Dix jours avant la catastrophe, un inspecteur du ministère du Travail avait même ordonné d'étendre de la pierre calcaire afin de couvrir la poussière de charbon pour ainsi réduire les risques d'explosion. Cet inspecteur est retourné à la mine deux jours plus tard pour constater que cette mesure de sécurité n'avait pas été mise en place. Malheureusement, il n'a rien fait à ce moment pour faire respecter son ordonnance.

Lors du dévoilement des résultats de l'enquête menée à la suite de la tragédie, cette triste accumulation de négligences fut qualifiée par plusieurs de criminelle. Bien que difficile à admettre, encore personne à ce jour n'a été tenu criminellement responsable de la mort de ces 26 mineurs. De nombreux groupes, notamment le Syndicat des Métallos et le Westray Families' Group, ont dénoncé le fait que la négligence de certains employeurs pouvait mener des travailleurs à la mort et qu'il était scandaleux qu'ils puissent s'en tirer en toute impunité. L'objectif de ces groupes était de faire modifier le Code criminel afin qu'une mauvaise gestion d'un lieu de travail menant à un décès ou à des blessures graves devienne un crime passible d'emprisonnement.

Le projet de loi C-45, aussi appelé «loi Westray»,

## PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL Le SCFP sonne l'alarme lors d'une conférence nationale

À la mi-octobre, plus de 500 militantes et militants venus des quatre coins du Canada se sont réunis à Ottawa pour participer à la 11<sup>e</sup> Conférence nationale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sur la santé et la sécurité du travail.

Dans un article paru en marge de cette rencontre dans le journal *Le Devoir*, le secrétaire-trésorier national du SCFP, Charles Fleury, s'est dit très inquiet du recul de la prévention en matière de santé et sécurité du travail. Il a profité de cette sortie publique pour rappeler que tous les corps d'emploi représentés par le SCFP, que ce soit les gens dans les bureaux, dans le transport, sur les routes, etc., sont sujets à des risques, à différents niveaux. D'ailleurs, c'était la première fois que les questions d'environnement et de santé mentale tenaient la vedette dans une conférence nationale sur le thème de la santé et de la sécurité du travail.

Pendant les deux jours et demi de cette conférence, les participants et les participantes ont discuté des problèmes auxquels ils sont confrontés en milieu de travail et de leurs solutions possibles.

Cette conférence a aussi été l'occasion de sortir publiquement pour réitérer les demandes syndicales aux gouvernements provincial et fédéral d'adopter des lois plus musclées en matière de prévention pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses et d'imposer des pénalités plus graves pour les employeurs délinquants.

### Le SCFP proactif en matière de santé-sécurité

Les militants et les militantes du SCFP ont souligné plusieurs premières au cours de la plénière *Célébrer nos réussites*, qui s'intéressait aux nombreuses réalisations du SCFP en matière de santé-sécurité au travail depuis 50 ans.

Dans son allocution de clôture, Charles Fleury a mentionné plusieurs de ces premières : «Le SCFP a été le premier syndicat canadien à adopter une journée de deuil pour les travailleurs morts ou blessés au travail», a-t-il dit. *On nous a rappelé que la section locale 519 de Yorkton, en Saskatchewan, a été la première à mettre en place une politique sur la violence. En outre, cette conférence est la première où des militants en santé-sécurité ont participé à un atelier sur la santé de l'environnement et l'action en environnement au travail. J'espère sincèrement que ce ne sera pas la dernière*», a-t-il conclu.



Le secrétaire-trésorier national du SCFP, Charles Fleury.



DANIEL MARTEL

## COLLOQUE DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS À LA PRÉVENTION

### Un succès sur toute la ligne

Le service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ a tenu son colloque «prévention» au Delta Trois-Rivières, les 11 et 12 octobre.

D'entrée de jeu, France Labrèche, chercheure à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), a dressé un portrait général, mais tout de même exhaustif, de l'exposition des travailleuses et des travailleurs québécois à des cancérogènes. Elle a expliqué qu'au moins 6,6 % des travailleuses et travailleurs (plus de 230 000 personnes) sont exposés à au moins un cancérogène dans leur lieu de travail, et ce, uniquement parmi les 38 substances étudiées par l'Institut.

**«Les conditions de santé et de sécurité demeurent une des plus importantes préoccupations des personnes syndiquées et une des principales motivations à la syndicalisation, tout juste après la sécurité d'emploi.»**

Par la suite, un panel composé de Louise Lemieux (SEP), Jean-Pierre Roberge (AIMTA) et François Patry (FTQ-Construction) a permis à l'auditoire de constater que c'est par l'action syndicale qu'on arrive à améliorer nos milieux de travail.

Professeure agrégée au département des relations industrielles de l'Université Laval, Geneviève Baril-Gingras a présenté, en après-midi de la première journée, un bilan sur l'état de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), 33 ans après son adoption.

Elle a démontré que lorsque les quatre mécanismes prévus par la LSST sont présents dans les milieux de travail – soit le programme de prévention, le comité de santé-sécurité, le représentant à la prévention et le programme de santé – ils sont des outils d'une importance capitale pour l'identification et l'éli-

mation des risques. Elle a également partagé avec les participantes et les participants ses recommandations pour l'amélioration de la santé-sécurité du travail, dont la présence de représentantes et représentants à la prévention dans tous les secteurs d'activité, l'intégration de la prévention lors de la conception d'un poste de travail, l'augmentation du nombre d'inspecteurs de manière à assurer un contrôle soutenu, ainsi que la prise en compte des modifications du poste et des tâches à effectuer.

Madame Baril-Gingras avait préalablement rencontré des représentantes et des représentants à la prévention et élaboré avec eux des stratégies pour faciliter leur intégration dans nos organisations syndicales et dans leurs milieux de travail et pour permettre une meilleure communication de l'information qui doit passer notamment par la consultation des travailleuses et des travailleurs. La conclusion de son allocution est sans équivoque : les conditions de santé et de sécurité demeurent une des plus importantes préoccupations des personnes syndiquées et une des principales motivations à la syndicalisation, tout juste après la sécurité d'emploi.

Serge Manseau, technicien en hygiène du travail, est venu expliquer, lors de la deuxième journée, ce qu'est l'hygiène industrielle, en quoi consistent ses tâches et son rôle dans les lieux de travail. Il intervient principalement dans les secteurs couverts par le Programme de santé spécifique à l'établissement (PSSE). Il peut également agir à la suite d'une demande de retrait préventif pour une travailleuse enceinte dans le cadre du Programme pour une maternité sans danger (PMSD), ou d'une demande qui émane du lieu de travail ou de la CSST.

La FTQ est heureuse du succès de l'événement, mais surtout de la qualité des interventions et des présentations qui ont été fort appréciées par les participantes et les participants.

## LES CANCERS PROFESSIONNELS, CES TUEURS SILENCIEUX

Le cancer est une maladie malheureusement largement répandue qui frappe n'importe qui, peu importe le sexe et l'âge. Au Canada, c'est la première cause de mort prématurée et, au Québec, environ 125 personnes par jour reçoivent un diagnostic de cancer.

Bien que le cancer soit la maladie la plus répandue au pays, peu de gens ont conscience de sa possible origine professionnelle. Un cancer est dit «professionnel» s'il est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur ou d'une travailleuse à un risque physique, chimique ou biologique, ou s'il résulte des conditions dans lesquelles est exercé le travail.

Selon le magazine *Hazards*, entre 8 % et 16 % de tous les cancers sont attribuables au milieu de travail, touchant de 3 600 à 7 200 travailleurs et travailleuses par année au Québec. Le Bureau international du travail (BIT) affirme que les cancers professionnels sont la cause la plus fréquente de décès reliés au travail, dépassant de près de 15 % les décès liés aux accidents de travail.

### Un fléau méconnu

La plupart des travailleurs et des travailleuses ignorent qu'ils sont de plus en plus exposés aux risques de cancers dans leurs milieux de travail. Les causes sont nombreuses : exposition à des agents chimiques, physiques ou biologiques, horaire de nuit posté (quarts de travail), etc. En clair, ce n'est pas parce qu'un symptôme n'est pas apparent qu'on ne peut pas être atteint d'un cancer professionnel et en mourir.

Évidemment, l'origine professionnelle d'un cancer est bien différente d'un accident de travail. Les signes sont beaucoup moins visibles qu'une mutilation ou une amputation. Une personne peut effectuer son travail pendant plus de 25 ans sans problème apparent, contrairement à une personne blessée dans un accident et pour qui les conséquences sont immédiates. Les symptômes d'un cancer peuvent même apparaître 10 ans après la retraite des travailleuses et des travailleurs qui deviennent alors de grands oubliés, car l'origine professionnelle de leur cancer est rarement reconnue.

Un travailleur ou une travailleuse sur six sera inévitablement atteint par une forme de cancer professionnel. En outre, le peu, sinon l'absence de reconnaissance de l'origine professionnelle de ces cancers, contribue à garder le sujet méconnu et peu discuté. L'ignorance quant aux risques liés aux expositions professionnelles est flagrante et entraîne beaucoup de souffrances inutiles ; des solutions viables existent pourtant.

Peu d'études ont été publiées sur la nature professionnelle de la maladie et certaines comportent de nombreuses lacunes. Aussi, de nouveaux procédés ou substances envahissent chaque jour nos milieux de travail et génèrent des expositions insoupçonnées qui rendent les cancers professionnels difficilement décelables ; il en résulte un manque de connaissances, de reconnaissance et d'indemnités offertes aux victimes.

### Le vent tourne

Cependant, le vent tourne peu à peu. Au Danemark, 37 femmes atteintes d'un cancer du sein ont été indemnisées, car il a été prouvé que ce sont leurs horaires de nuit qui auraient déclenché, sinon favorisé, l'apparition de la maladie. Au Québec, le cancer d'un pompier décédé en 2003 a été reconnu comme maladie professionnelle par la Commission des lésions professionnelles (CLP) en avril 2009. La décision de la CLP laisse présager une nouvelle ère quant aux mesures d'indemnisation en rapport aux cancers professionnels. En reconnaissant ce cas précis, la CLP a contribué à en informer les travailleurs et les travailleuses.

En levant le voile sur un problème de plus en plus important dans les milieux de travail québécois, les travailleuses et les travailleurs seront plus conscients des risques et les gens qui souffrent de cancers professionnels seront détectés plus rapidement et pourront ainsi être traités de manière précoce.

## Qu'on se le dise

### Encore faut-il les appliquer, les lois

Plusieurs lois et règlements ont vu le jour sans que leurs objectifs soient atteints. Dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail seulement, les exemples sont très nombreux, trop nombreux.

On n'a qu'à penser à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). Trente-trois ans après son adoption, elle ne s'applique qu'à environ 10 % des personnes en emploi. Beaucoup de drames humains auraient pu être évités si les outils de prévention qu'elle prévoit étaient mis en place. Sinon, pourquoi le nombre de décès à la suite d'une lésion professionnelle est-il toujours aussi constant ? On parle ici de plus ou moins 200 morts au Québec, année après année !

Le règlement qui fixe les normes d'exposition au bruit est, quant à lui, inchangé depuis 50 ans. Selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de 400 000 Québécoises et Québécois seraient exposés quotidiennement à des niveaux sonores dommageables pour leur système auditif. Comment cette situation peut-elle être justifiée ? Aujourd'hui encore, des employeurs achètent et installent des machines qui ne respectent même pas une norme vieille de 50 ans ; des machines moins bruyantes existent pourtant et les employeurs connaissent leur existence. Parce qu'ils peuvent agir en toute impunité, qu'il y a absence de volonté politique de faire appliquer ces normes et que les coûts d'indemnisation pour les personnes atteintes de surdité sont minimes, ils ferment les yeux et, sans mauvais jeu de mots, se bouchent les oreilles.

Une loi a été adoptée unanimement à la Chambre des communes, c'était en 2004. Il s'agissait de modifications au Code criminel pour rendre possible d'amende ou même de prison une personne qui, par sa négligence, mettrait en péril la vie ou la sécurité des travailleurs et travailleuses. À ce jour, plusieurs cas ont été rapportés au pays, mais aucun n'a mené à une peine d'emprisonnement. Nous sommes convaincus qu'une telle peine contribuerait à en faire réfléchir plusieurs. Pendant ce temps, des étudiantes et étudiants sont condamnés pour avoir osé manifester publiquement. Alors, trouvez l'erreur maintenant.

## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA RETRAITE ET LA PAUVRETÉ

# Le SCFP complète sa tournée provinciale

Les élus du SCFP-Québec ont complété leur tournée provinciale afin de sensibiliser la population à la pauvreté vécue par un trop grand nombre de personnes âgées. Les dirigeants du SCFP ont profité de leur passage dans la province pour promouvoir les stratégies afin d'améliorer la situation financière précaire des ainés du Québec.

### La nécessité de protéger les régimes complémentaires

Depuis le printemps dernier, le SCFP attire l'attention des Québécois et des Québécoises sur l'importance d'épargner pour leur retraite. Certains milieux de travail ont pu négocier des régimes de retraite complémentaires afin d'épargner pour leurs vieux jours. «Les travailleurs se sont payé ces régimes. Ils l'ont fait parce que les rentes du Québec sont insuffisantes. Ces régimes ont subi énormément de pression ces dernières années, mais on a vu qu'avec un peu de bonne volonté et la négociation, nous sommes capables de les protéger et d'assurer leur pérennité», a expliqué Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec.

«Malgré les sorties colorées, par exemple, du maire de la Ville de Québec, Régis Labeaume, il y a des solutions envisageables qui respectent autant les employés que les

cadres financiers publics. Regardez ce qui s'est fait récemment avec les cols bleus regroupés de Montréal, les cols bleus de Laval et les travailleurs à Radio-Canada», a-t-il ajouté.

### Régime de rentes du Québec (RRQ) : meilleur investissement, au meilleur coût

Toutefois, ce n'est qu'une minorité de travailleurs et de travailleuses qui ont accès à un régime de retraite complémentaire au travail. La meilleure façon d'assurer la stabilité financière pour tout le monde est d'améliorer les régimes de retraite publics. «Il faut s'attaquer au problème de base: les régimes publics ne suffisent pas à assurer une retraite décence pour tous les Québécois et Québécoises», a précisé Denis Bolduc. «Il faut améliorer le Régime de rentes du Québec (RRQ) pour assurer une meilleure retraite pour tous, et c'est le RRQ qui offre le meilleur investissement, au meilleur coût.»

Presque la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec bénéficient du Supplément de revenu garanti (SRG). Le SRG est un indicateur de faible revenu, car il s'ajoute aux rentes et assure un revenu additionnel aux personnes âgées vivant une situation financière particulièrement difficile. «C'est trop!», a déclaré Lucie Levasseur, présidente du SCFP-Québec. «La question du financement de la retraite est un enjeu social de première importance et le mouvement syndical fait de cet enjeu le combat de l'heure!»

«Des retraités qui vivent sous le seuil de la pauvreté, ça ne devrait pas exister! On se bat en tant que syndicat pour vivre décemment, mais aussi pour vieillir décemment!», a affirmé Lucie Levasseur.



Denis Bolduc, secrétaire général SCFP-Québec et Lucie Levasseur, présidente SCFP-Québec lors de la tournée provinciale.

## Les travailleurs de Sleeman-Unibroue choisissent le syndicat des Teamsters

Les quelque 120 travailleurs et travailleuses œuvrant à la brasserie Sleeman-Unibroue, auparavant affiliés à la CSN, ont choisi de joindre le syndicat des Teamsters.

«Nous sommes honorés que ces travailleurs aient choisi notre syndicat, a expliqué le président de la section locale 931 du syndicat des Teamsters, Gerry Boutin. Notre organisation détient l'expertise et l'expérience pour leur assurer une représentation de qualité.» Les travailleurs et les travailleuses de la brasserie reprochent à leur employeur de ne pas respecter certaines dispositions de la convention collective, en particulier en ce qui a trait à l'ancienneté.

Le président de la section locale 931 met en garde la direction de Sleeman-Unibroue, en précisant «qu'une convention collective doit être respectée par les deux parties, pas juste par les travailleurs.» De fait, les demandes seront prises auprès des membres au cours des prochaines semaines puisqu'un nouveau contrat de travail sera négocié en 2013.

L'usine Sleeman-Unibroue est située sur la Rive-Sud de Montréal et produit plusieurs bières, notamment la Fin du Monde, la Blanche de Chambly et la Maudite.



## Congrès du SEPB-Québec

Le 4<sup>e</sup> congrès triennal du SEPB-Québec s'est tenu à Montréal les 26 et 27 octobre 2012 sur le thème *Unis pour un monde meilleur*. En plus de procéder à l'élection d'un nouvel exécutif, les 146 personnes déléguées ont adopté plusieurs résolutions sur différents sujets, dont une politique sur les régimes de retraite.

Les congressistes ont eu l'occasion d'écouter plusieurs invités conférenciers dont le président de la FTQ, Michel Arsenault, l'ex-directeur québécois des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et ancien député du Bloc Québécois, Luc Desnoyers, ainsi que plusieurs représentants du SEPB au niveau national.

La conseillère à la FTQ, Marie-Josée Naud, a fait une présentation sur la réforme des régimes publics de retraite. Philippe Bélisle, conseiller en communications publiques, a entretenu les congressistes sur l'importance de l'utilisation des médias pour passer nos messages et publier nos politiques syndicales et Marie-France Maranda,

professeure à la retraite de l'Université Laval, s'est penchée sur le sujet de la santé mentale au travail.

### Hommage aux confrères Maurice Laplante et Daniel Larose

Les congressistes ont rendu un vibrant hommage à Maurice Laplante et à Daniel Larose qui ont pris une retraite bien méritée après plus d'un quart de siècle d'engagement syndical!

Maurice a milité au SEPB et à la FTQ pendant plus de 30 ans. Premier président du



Maurice Laplante, Daniel Larose et Serge Cadieux, réélu au poste de directeur exécutif du SEPB-Québec.

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FTQ DISCUTE

Plusieurs sujets ont retenu l'attention des déléguées et délégués du Conseil général qui étaient réunis le 7 novembre dernier à Laval.

La journaliste et chroniqueuse politique Chantal Hébert a fait le portrait de la situation politique québécoise. Commençant son intervention par un clin d'œil aux résultats des élections américaines qui s'étaient déroulées la veille, elle a ensuite dressé le tableau de

l'actualité politique autant sur la scène fédérale que provinciale. Sa présentation a été suivie d'une période d'échanges animés.

Plusieurs autres sujets ont été abordés, dont le bilan très positif de la première édition de la Semaine de la relève syndicale qui a été présenté par la présidente du comité des jeunes de la FTQ, Ginette Renaud. Le secrétaire général, Daniel Boyer, a présenté le plan d'action en

SEPB-Québec en 2004, il en a assuré la présidence depuis. Il a aussi été président de son unité à compter de 1978 et président du SEPB-57 dès 1980. Il a aussi été membre du Conseil général de la FTQ depuis 1985.

Daniel Larose a pour sa part laissé son poste de trésorier après 25 ans d'engagement syndical. Depuis 1984, il a occupé successivement les postes de délégué, d'officier, de directeur, de vice-président et de président de sa section locale. Membre fondateur du syndicat national, il a siégé au comité exécutif du SEPB-Québec depuis 2003. Il également été secrétaire général du Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière à compter de 2001.

Les congressistes ont très chaleureusement salué la décision du comité exécutif du SEPB-Québec de les nommer respectivement président et membre honoraire.



STÉPHANE HUON

# B R È V E S

## Ça bouge en Abitibi-Témiscamingue

David Maden est entré en fonction comme conseiller régional FTQ en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec le 19 novembre dernier. Il succède ainsi à Gilles Chapadeau, qui a été élu député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue pour le Parti Québécois lors des dernières élections provinciales. Gilles a depuis été nommé adjoint parlementaire à la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (volet relations de travail). Gilles occupait le poste de conseiller régional FTQ depuis 2005. Issu du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP-FTQ) où il s'est impliqué dès 1979 à titre de délégué d'atelier à Sept-Îles, il a œuvré dans différentes sphères du monde syndical au Québec et à Panama, où il occupait le poste de directeur régional de UNI (Union Network International) pour le secteur postal et ceux du commerce et des communications Web.



Gilles Chapadeau

Pour sa part, David Maden a été embauché à la FTQ il y a trois ans dans le cadre d'un projet mené par le service de la francisation et le service de l'éducation de la FTQ, avec le soutien financier du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. L'objectif de ce projet était d'élaborer une formation qui réponde aux nouvelles préoccupations en matière d'intégration et de diversité culturelle en milieu de travail. Depuis, plusieurs membres des syndicats affiliés à la FTQ ont d'ailleurs eu la chance de suivre cette formation, toujours offerte par la FTQ.

Après un peu plus de trois ans, le projet a pris fin le 31 octobre dernier. La FTQ tient donc à remercier David pour cette contribution et est heureuse de poursuivre cette collaboration dans la belle région de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. Avant son arrivée à la FTQ, David a été militant à la section locale 149 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) pendant plus de 15 ans.

Bravo Gilles et David et bonne chance dans vos nouvelles fonctions!



David Maden



### DENIS PLANTE DEVIENT DIRECTEUR QUÉBÉCOIS DU SCFP

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a un nouveau directeur québécois en la personne de Denis Plante. Militant et négociateur syndical surtout connu dans la région de Québec, il succède à ce poste à Michel Bibeault qui avait annoncé son départ à la retraite à la fin septembre. La nomination de Denis Plante s'inscrit dans la continuité puisqu'il assumait déjà les fonctions de directeur adjoint du SCFP pour le Québec depuis avril dernier.



ISABELLE GARAUD

### Merci Aline pour plus de 30 ans de loyaux et généreux services

Aline Vallières vient tout juste d'avoir 27 ans lorsqu'elle se joint, en 1978, à la grande famille de la FTQ. Elle entame sa carrière comme secrétaire avec l'équipe des fondateurs du service de l'éducation. C'est en 1986, au retour d'une expédition familiale de 18 mois à la Baie James, qu'Aline devient secrétaire au service de l'information. Durant sa carrière à la FTQ, elle a aussi été secrétaire à la condition féminine et à l'ancien service de soutien aux luttes.

Durant 34 ans, Aline aura généreusement partagé avec nous ses jours heureux à la FTQ. Femme de carrière engagée et complice hors du commun pour ses confrères et consœurs, elle laissera un grand vide dans les bureaux de Montréal.

Avec 14 congrès de la FTQ à son actif, Aline est aussi une grande partie de la mémoire de la centrale. La grande équipe de la FTQ lui souhaite une heureuse retraite bien méritée. Merci Aline!

Nous profitons aussi de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Catherine Veillette qui succède à Aline en se joignant à l'équipe du service des communications. Catherine occupait le poste de secrétaire à l'éducation depuis près de trois ans. Passionnée de rédaction et des technologies de l'information et de la communication, elle saura sans doute se plaire dans l'équipe!

Bienvenue Catherine!



### Le SCFP en deuil

Daniel Morin, 57 ans, est décédé le 20 novembre, d'un cancer fulgurant.

Connu des membres du SCFP, il a également côtoyé des militants et des militantes au cours de multiples rondes de négociation dans les secteurs public et parapublic, notamment dans le secteur scolaire.

Depuis 2002, Daniel Morin était très actif au sein du service de formation du SCFP, où il s'occupait principalement des cours sur les griefs, les procédures d'assemblée, la négociation collective, l'initiation à la vie syndicale et l'approche en cas de conflits. Daniel Morin était également RL pour le Fonds de solidarité depuis plusieurs années.

*Le Monde ouvrier* tient à témoigner toute sa sympathie à sa famille, ses proches et amis.

### 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FIPOE

Le 3 novembre, la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPOE) célébrait son 40<sup>e</sup> anniversaire. Pour l'occasion, un hommage a été rendu à Jean Lavallée, dirigeant de la FIPOE pendant 33 ans et président fondateur de la FTQ-Construction. Parmi les 750 invités, étaient présents les directeurs, les représentants syndicaux, les élus et le personnel de bureau qui ont marqué et marquent encore l'évolution de cette importante organisation de la FTQ-Construction, ainsi que la direction de la FTQ-Construction et deux ex-présidents de la FTQ, Clément Godbout et Henri Massé. À l'extérieur du Québec, le président de la FTQ, Michel Arsenault, a fait entendre ses souhaits par voix interposée.



YANN CANNO

### LES MOTS QU'IL FAUT

#### Des anglicismes à la mode... dont on pourrait se passer

Un **airbag** plutôt qu'un coussin gonflable de sécurité. Un **brainstorming** plutôt qu'un remue-ménages. Un **briefing** plutôt qu'une réunion préparatoire. Un **debriefing** plutôt qu'une réunion bilan. Un **scoop** plutôt qu'une exclusivité. Un **coach** plutôt qu'un mentor. Un **brunch** plutôt qu'un buffet matinal. Un **racket** plutôt qu'une extorsion de fonds. Un **pacemaker** plutôt qu'un stimulateur cardiaque. Du **gloss** plutôt que brillant à lèvres. Un **lobby** plutôt qu'un groupe de pression. Un **audit** plutôt qu'une vérification. **Vintage** plutôt que rétro. Un **sponsor** plutôt qu'un mécène.

### CONFLIT FTQ AU 27 NOVEMBRE 2012

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Distribution M.G.F.	Rouyn-Noranda	5	TUAC-501	2012-04-16 (lock-out)

# Un nouvel incontournable dans le paysage syndical

C'est au mois de décembre 2011, que deux des plus importants syndicats affiliés à la FTQ annonçaient qu'ils avaient entamé des discussions en vue de la création d'une nouvelle organisation syndicale canadienne. Le processus mené par le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA) et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a évidemment retenu l'attention de nombreux observateurs au pays.

Pendant plusieurs mois, un comité formé de membres des deux syndicats a travaillé d'arrache-pied à l'élaboration d'une proposition à être présentée aux congrès de chacune des organisations. Adoptée par les TCA en août et par le SCEP en octobre,

cette proposition établit les bases sur lesquelles les deux organisations travailleront vers la création d'un nouveau syndicat dont l'officialisation est prévue lors d'un congrès fondateur à la fête du Travail de 2013.

Outre l'élection de ses premiers dirigeants, ce congrès aura notamment pour tâche d'approuver les statuts, le nom et le logo de ce nouveau syndicat qui, avec ses 300 000 membres, sera la plus importante organisation syndicale du secteur privé au Canada.

Michel Ouimet et Sylvain Martin, respectivement vice-président exécutif du SCEP et directeur québécois des TCA, ne cachent pas leur enthousiasme face au projet. «*Nous faisons tous les deux partie du comité de proposition et nous avons travaillé fort pour que ce projet ambitieux puisse naître*»,

affirme Michel Ouimet en soulignant du même souffle tout le travail qui reste à faire. «*Nous avons résolu de former six comités de travail qui se pencheront sur les différents aspects de notre structure syndicale, ces comités ne chômeront pas, mais leur travail est très stimulant. Ils écriront des pages d'histoire!*» poursuit-il. C'est la force politique que pourra développer un tel syndicat qui retient l'attention de Sylvain Martin. «*Ça fait des années que les syndicats se font varloper... il était grand temps qu'on réagisse. Le message que le SCEP et les TCA lancent est clair. La résistance s'organise!*» insiste-t-il en rappelant les attaques incessantes de la droite envers les organisations syndicales.

«*Nous nous sommes toujours démarqués par la qualité de notre service aux membres*», ajoute Michel Ouimet.



ISABELLE GARRAU

Michel Ouimet et Sylvain Martin

*Il est important qu'on se donne les outils pour maintenir ces services, mais bien au-delà de ça, face à la mondialisation, face aux turbulences économiques, il faut se demander comment on peut améliorer le service que nous offrons à nos membres, mais c'est encourageant aussi pour tous les travailleurs et le mouvement syndical*», conclut Sylvain Martin.

## N'OUBLIEZ PAS LES FEMMES DANS LES POLITIQUES SUR LA RETRAITE !



La FTQ a participé à une conférence de presse le 26 novembre dernier afin d'interpeller les gouvernements québécois et canadien pour qu'ils tiennent compte des réalités des femmes dans la planification des politiques publiques entourant la retraite.

Organisée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ), à trois semaines de la rencontre des ministres des Finances des provinces portant sur l'avenir du Régime de pensions du Canada, cette sortie publique était l'occasion pour l'ensemble des alliés dans cet important dossier de sonner l'alarme.

### Le Parti Québécois doit respecter ses engagements

Alexa Conradi, présidente de la FFQ, a tenu à rappeler les engagements du Parti Québécois dans une lettre expédiée au président de la FTQ le 31 août dernier:

«*Nous demandons à Nicolas Marceau, ministre des Finances, et à Agnès Maltais, ministre responsable de la Condition féminine et du Régime des rentes du Québec, de respecter les engagements du Parti Québécois en matière de retraite. Celui-ci s'est en effet engagé à assumer un rôle de leadership dans la rencontre fédérale-provinciale afin d'obtenir un accord de principe autour de la bonification du Régime de pensions du Canada ouvrant la voie à une bonification du Régime des rentes du Québec.*»

Présente à la conférence de presse, la vice-présidente de la FTQ, Louise Mercier, a déclaré : «*Dans le secteur privé, peu de personnes bénéficient d'un régime à prestations déterminées*

*qui garantissent des rentes et, de ce nombre, il y a deux fois plus d'hommes que de femmes. La retraite est un dossier prioritaire pour la FTQ parce qu'on a tous et toutes droit à une retraite décence, peu importe le sexe, qu'on soit syndiqués ou pas.*»

Soulignons que dans la population en général, 42 % seulement des travailleuses et travailleurs bénéficient d'un régime de retraite à cotisations ou à prestations déterminées, la plupart d'entre eux sont syndiqués.

### Une rencontre déterminante

Après avoir annulé la rencontre des ministres des Finances provinciaux de juin dernier, le ministre des Finances canadien, Jim Flaherty, a invité ses homologues à une rencontre les 16 et 17 décembre prochains au Lac Meech. Selon nos informations, une discussion sur le Régime de pensions du Canada (RPC) et son jumeau, le Régime de rentes du Québec (RRQ), est à l'ordre du jour.



Les porte-parole des organisations représentées à cet événement : la Fédération des femmes du Québec (FFQ), l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et la FTQ, bien sûr!

## BIENVENUE À LA FTQ

REQUETTES EN ACCRÉDITATION / OCTOBRE-NOVEMBRE 2012

- ▼ **SCFP** : Groupe Excelso – Québec, Ville de Sainte-Julie – tous les établissements, Ville de Terrebonne, Municipalité de La Macaza – tous les établissements sur son territoire;
- ▼ **MÉTALLOS** : Cliffs Natural Ressources Inc. – Fermont, Gestion Mario Roy inc. – La Malbaie, Bois de sciage Lafontaine inc. – Sainte-Perpétue, Trimax Sécurité – Montréal, Les Minéraux Harsco – Sorel-Tracy, Nordia inc. – Sherbrooke, Unimin Canada ltée – Saint-Canut, Nordia inc. – Laval;
- ▼ **TEAMSTERS** : Société des entreprises Innues d'Ekuaniitshit QC (S.E.I.E), 9192-1718 Québec inc. (Intégral Subaru) – Chicoutimi, Groupe Automobile Dollar Thrifty – Dorval, Super C, division de Metro Richelieu inc. – Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sleeman Unibroue inc. – Chamby;
- ▼ **TUAC** : Groupe Épica inc. – Québec, Les Calèches de la Nouvelle-France inc. – Québec, Municipalité de Mont-Carmel – Mont-Carmel, Super C, une division de Métro Richelieu inc. – Montréal, Résidence Nouvelle-Acadie de St-Jacques – St-Jacques, Ezeflow inc. – Granby, Le Maître Saladier inc. – Boisbriand, SEC La Croisée de l'Est inc. – Granby, Brossard Cadillac – Brossard, Snoc (2010) Inc. – St-Hyacinthe, Autobus La Québécoise inc. – St-Jérôme, Alimentation Joanne Dubé inc. (Metro Richelieu # 2269) – Sainte-Adèle;
- ▼ **SQEES-298** : 6174833 Canda inc. Résidence Delatyn – Trois-Rivières, 3102-7691 Québec inc. Résidence Le St-Laurent inc. – Trois-Rivières;
- ▼ **SEPB** : Travailleurs et travailleuses Unis de l'alimentation et du commerce, section locale 503 (tous les employés de bureau) – Québec, Caisse Desjardins Sainte-Thérèse-de-Blainville Bois-des-Filion, Librairie Renaud-Bray inc. – Montréal, Commission de la construction du Québec – tous les établissements;
- ▼ **TCA** : Béliste Industries Inc. – Saint-Jean-de-Dieu, Kia Longueuil – Longueuil;
- ▼ **SCEP** : Ricoh Canada inc. – Montréal, Produits forestiers Résolu – Gatineau;
- ▼ **UES-800** : Auberge aux Trois Pignons inc. – Québec, Club de golf St-Laurant (1992) inc. – Québec, Controlnet services d'entretien d'immeubles inc. – Longueuil, Cascades groupe papiers fins inc. – Usine de Saint-Jérôme, United services de nettoyage ltée – tous les contrats relevant du territoire décrit au décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal et amendements;
- ▼ **AIMTA** : Abipa Canada inc. – Laval;
- ▼ **SPQ** : Municipalité de Beaumont, Municipalité d'Henryville – tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne;
- ▼ **AFPC** : Corporation de l'École Polytechnique de Montréal – tous les établissements;
- ▼ **SITTBCTM (syndicat boulangerie)** : Cuisine Karo inc. – Le Gardeur.

## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone travail	Poste	Résidence
Courriel	Nombre d'exemplaires	